

La **VIE** *des* **COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES**

Vol. 16, nos 8-9

MONTREAL Octobre-Novembre 1958

Actes du deuxième Congrès Canadien

des Préposés aux Oeuvres de Vocations

SACERDOTALES — RELIGIEUSES — MISSIONNAIRES

organisé avec la bienveillante coopération de
l'ÉPISCOPAT du Québec

par la FÉDÉRATION des FRÈRES ENSEIGNANTS

et sous les auspices de

LA CONFÉRENCE RELIGIEUSE CANADIENNE (C.R.C.)

les 16 et 17 août 1958

à la Cité Universitaire de Québec

AVEC LA PERMISSION DES SUPÉRIEURS ECCLÉSIASTIQUES

Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe, Ministère des Postes, Ottawa.

959, RUE CÔTÉ — MONTREAL 1
CANADA

LA VIE des COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES

publiée par les RR. PP. Franciscains du Canada

paraît le 15 de chaque mois, excepté juillet et août, en fascicule de 32 pages

N.B. Les abonnements commencent en JANVIER.

Prix de l'abonnement: \$2.75

Toute demande de changement d'adresse est accompagnée de la somme de 25 cents.

Directeur : R. P. Adrien-M. Malo, O.F.M.
5750, boul. Rosemont, Montréal 36. Tél.: CL. 9-6911

Conseil de direction :

S. E. Mgr J.-C. CHAUMONT, vicaire délégué pour les communautés religieuses.

Mgr J.-H. CHARTRAND, vicaire général d'Ottawa.

M. le Chanoine Cyrille LABRECQUE, directeur de la Semaine Religieuse de Québec.

Éditeurs responsables : Les Frères des Écoles Chrétiennes.

Secrétariat : 959, rue Côté, Montréal 1. P.Q., Canada.

Téléphone : UN. 1-5431*, (local 30) de 2 h. à 5 h. de l'après-midi tous les jours, excepté le samedi et les fêtes.



DIRECTOIRE INTERDIOCÉSAIN POUR LA LITURGIE EN BELGIQUE

Le directoire pour la pastorale de la messe, donné par Son Ém. le cardinal van Roey et par LL. EE. NN.SS. les évêques de Liège et de Bruges à l'usage de leur diocèse respectif, est un acte hiérarchique de toute première importance qui vise à transformer profondément la tonalité religieuse et la conscience chrétienne des célébrations eucharistiques, spécialement le dimanche.

Le directoire veut, par une participation active et fraternelle à la Sainte Messe, augmenter la foi et la charité des chrétiens unis dans le Sacrifice du Christ, unis dans l'acte de charité totale du Christ sur la croix, unis dans son action de grâces à Dieu son Père.

Dès le début de la messe nous nous assemblons comme des frères dans la famille de Dieu, nous groupant les uns près des autres.

Le directoire prévoit un commentateur, un prêtre ou un laïc, se tenant à l'ambon. Sa fonction n'est pas tant d'expliquer ce qui se fait à l'autel, que d'entraîner l'assemblée à s'unir au célébrant et à rencontrer ainsi Dieu notre Père, par Jésus-Christ, avec Lui et en Lui. Le commentateur suscite les réponses de l'assemblée et entraîne les fidèles dans la récitation collective du Gloria, du Credo, du Sanctus et de l'Agnus Dei. Il donne une courte introduction à la messe, à l'offertoire et à la communion. Avant chaque prière sacerdotale, après l'Oremus (« Prions ») du célébrant, il invite les fidèles

(Suite suiv.)

LA VIE DES COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES

Vol. 16, nos 8-9

MONTREAL Octobre-Novembre 1958

TABLE DES MATIÈRES

	Pages
Bienvenue du Fr. M.-Cyrille, é.c.....	226
Le thème du congrès par Son Ex. Mgr Marius Paré.....	228
Données de la théologie et de l'expérience dans le choix des candidats au sacerdoce et à la vie religieuse par M. Arthur Delorme, p.s.s.....	234
Le procès des méthodes de recrutement par les RR.FF. Léo et Valère, s.c.....	254
Le fonctionnement d'une Oeuvre diocésaine de Vocations par M. le Chanoine Laurent Gaudet.....	266
L'examen de conscience des « recruteurs » par le R.F. Zéphirin, f.c.,.....	277
Le rôle des Conseillers en Orientation professionnelle dans le choix des vocations par M. Adrien Laurendeau.	282
Allocutions de NN. SS. Audet et Paré.....	286
Vœux du Congrès	287

BIENVENUE

par F. M.-Cyrille, é.c.

C'est au simple titre de maître de cérémonies et de promoteur de ce congrès que je prends la parole pour vous souhaiter la *BIENVENUE*, faire un brin d'*historique* et donner quelques indications pratiques.

BIENVENUE à *Son Ex. Mgr Marius Paré*, évêque auxiliaire à Chicoutimi, qui sera à notre tête pendant ces jours. En le désignant comme Président, l'Épiscopat s'est rendu à un désir très cher de tous ceux qui sont déjà entrés en contact avec Son Excellence, et en particulier les membres du *Premier Congrès* des vocations tenu à Charlesbourg, en avril 1955. Qu'il me suffise de signaler que les prières et sacrifices de Son Excellence, pendant les Grands Exercices de saint Ignace qu'Elle vient de suivre à Sherbrooke, ont dû attirer bien des grâces de Dieu sur nos assises.

Bienvenue aux *conférenciers* officiels dont nous avons hâte de goûter la parole chaude, riche d'expérience et de sagesse.

Bienvenue à la *Conférence Religieuse Canadienne* représentée par le R.P. G. Goulet, s.j., provincial et président, et le R.P. H. Charbonneau, o.m.i., secrétaire adjoint.

Bienvenue aux membres des *clergés séculier et régulier* et aux *Frères* venus ici dans le but de chercher les meilleurs moyens de travailler à la gloire de Dieu et au bien des âmes dans la charité, la compréhension et l'union de tous les ouvriers de la vigne. Nous avons ici des délégués officiels des trois catégories et aussi des auditeurs libres qu'intéresse grandement le progrès des œuvres de vocations. Bienvenue aux uns et aux autres !

Ce congrès des préposés aux Oeuvres de Vocations sacerdotales et religieuses est le second du genre au Canada; le premier, tenu chez les RR.PP. Eudistes de Charlesbourg, groupait 36 prêtres et 62 frères, sous la présidence de *Son Ex. Mgr Lionel Audet* dont la sagesse, la doctrine, la sympathie, le dévouement firent notre admiration. Et si lui-même n'est pas à notre tête, en ce moment, c'est qu'il a suggéré le nom de *Son Ex. Mgr Marius Paré*; cependant l'Épiscopat l'a invité à suivre notre congrès. N'est-il pas « l'Évêque des Frères » ? Le R.P. *Adrien Malo*, o.f.m., et *M. Arthur Delorme*, p.s.s., furent alors nos principaux docteurs. Nous sommes heureux

de revoir le nom de M. Delorme sur la liste des conférenciers et de saluer la présence du R.P. Malo, invité d'honneur, que nous avons cru, un moment, devoir être en Europe pendant nos assises. La « *Vie des Communautés religieuses* », dans un numéro spécial (mai 1955), a donné un compte rendu assez complet de nos premières assises qui ont produit les plus heureux résultats: *directives* bienveillantes des évêques — *création* ou *coordination* d'œuvres de vocations — *accueil* plus cordial encore de MM. les Curés — *harmonie* plus grande entre recruteurs — *contacts* enrichissants entre les envoyés du Seigneur, etc.

Votre présence ici est la réalisation du 6^e Vœu de 1955 qu'il amplifie même, vu que, cette fois, nous avons parmi nous les représentants du clergé régulier.

Il est à propos de rendre tout de suite hommage à ceux qui ont contribué à l'organisation actuelle.

1. *La Sacrée Congrégation des Religieux*, qui a autorisé la Conférence Religieuse Canadienne à procéder, et à confier la réalisation de ce congrès à la *Fédération des Frères enseignants*. La C.R.C. s'est chargé de l'invitation aux RR. Pères.

2. *L'Assemblée épiscopale du Québec*, qui a bien voulu non seulement donner son assentiment au projet, mais inviter elle-même les membres du clergé séculier, sans oublier la participation personnelle de plusieurs membres de l'Épiscopat.

3. *Les Provinciaux des Frères enseignants*, qui ont tout de suite accepté de patronner le projet et qui nous ont envoyés de nombreux délégués et auditeurs libres.

4. Enfin le *Comité d'organisation*, et en particulier le *R.F. Marie-Emond*, s.c., son actif secrétaire-trésorier, et son équipe de FF. du Sacré-Cœur, ainsi que le *F. Marie-Philibert*, avec son contingent de FF. des Écoles chrétiennes, y compris les autorités de la *Faculté de Commerce* qui nous reçoivent dans leur magnifique pavillon.

Merci et Bienvenue !

LE THÈME DU CONGRÈS

par Son Ex. Mgr Marius PARÉ, président

Je considère comme une grâce du bon Dieu de pouvoir ainsi participer à ces assises. Le bon Dieu a voulu, dans le passé, que j'aie à m'occuper beaucoup de vocations. J'y ai reçu tellement de faveurs à l'occasion de ce travail, que je suis toujours très heureux de le continuer. Il me semble qu'il y a là un ensemble de grâces qui aident à notre sanctification, à la mienne tout particulièrement, et même quand on a eu l'occasion de réparer les fissures que les ans et les négligences ont accumulées, il reste encore de l'ouvrage à faire, puisque notre travail ne se termine qu'avec la vie.

Je vous remercie en même temps de cette cordialité que vous voulez bien avoir, de la place que vous me donnez, qui me confond parfois, et tout de même qui m'aide à me maintenir dans des circonstances si favorables. Nous ferons certainement du bon travail, si tous nous nous inspirons ainsi du grand but que nous devons poursuivre et que je voudrais rappeler ce matin. Nous travaillons pour le gloire du bon Dieu et le bien des âmes. Et si cela est très clair dans nos esprits, il n'y a pas l'ombre d'un doute que nous ferons un beau travail. Et nous pourrons repartir avec un plan plus clair et plus précis, mieux disposés, et par là même, nous nous trouverons dans des dispositions pour profiter de la grâce que Dieu accorde toujours en abondance, ce qui nous permettra de bien faire l'œuvre qu'il nous confie et que l'Église nous demande.

I

Ce congrès se tient sous le signe de l'unité. Le Christ a voulu qu'elle soit une des qualités dominantes de la communauté apostolique d'abord, puis de son Église. « *Ut sint unum* » répétait-il au cours de la prière qu'Il adressait à son Père après la Cène. Voilà donc indiqué très clairement dans quel esprit le congrès qui vient de s'ouvrir devra travailler, et quel esprit il devra contribuer à établir chez ceux qui, de près ou de loin, travaillent à rechercher, à protéger et à soutenir les jeunes que le Maître appelle à se consacrer à Lui dans la vie religieuse ou sacerdotale ou dans les deux réunies.

L'on me confie la tâche de mettre en lumière cette orientation du travail que nous accomplirons durant ces deux jours. Je le ferai en rappelant d'abord la volonté très claire de Notre-Seigneur de nous voir vivre et travailler dans la plus parfaite union, puis la façon

dont ses disciples ont accueilli et suivi cette volonté sainte à travers les siècles et le cas que nous en faisons nous-mêmes. Nous trouverons là de quoi préciser la conduite à tenir dans notre vie et notre apostolat.

Tout au long de sa vie publique, Notre-Seigneur a prêché la charité, la compréhension mutuelle, l'unité. Son sermon sur la montagne, ses entretiens avec ses disciples, ses enseignements publics sont remplis de recommandations à ce sujet. Parvenu au terme de sa mission rédemptrice, après avoir institué la sainte Eucharistie, avant d'aller au sacrifice, il insiste encore et apporte de nouvelles précisions: « Je vous donne un commandement nouveau: que vous vous aimiez les uns les autres comme je vous ai aimés. » (Jean XIII, 34) Pour lui, c'est le signe qui distinguera ses disciples des autres humains. « Aimez-vous les uns les autres, c'est à ce signe qu'on reconnaîtra que vous êtes mes disciples ». (Jean XIII, 35) Il en fait son commandement: « Mon commandement, c'est que vous vous aimiez les uns les autres comme je vous ai aimés. » (Jean XV)

Mais rien ne surpasse la prière qu'il adresse à Son Père en la même circonstance solennelle. Nous ne la méditerons jamais trop. « Père, ce n'est pas seulement pour ceux-ci que je vous prie. Mais encore pour ceux qui croiront en moi en ajoutant foi à leurs paroles, afin que tous soient un comme vous, Père, vous êtes en moi et moi en vous, afin qu'eux aussi soient en nous et que le monde croie que vous m'avez envoyé. Je leur ai donné la gloire que vous m'avez donnée afin qu'ils soient un comme nous sommes un. Moi en eux et vous en moi, afin qu'ils soient parfaitement un et que le monde connaisse que c'est vous qui m'avez envoyé et que vous les avez aimés comme vous m'avez aimé. » (Jean XVII, 20-24) Rien ne peut être plus clair ni plus engageant.

II

Après la Pentecôte, la première intervention de Pierre près de la foule convertit plusieurs milliers d'auditeurs à la foi nouvelle. L'Église est née; elle se développe rapidement; chez elle règne, en ces premiers temps, la plus belle charité. « L'assemblée des croyants, disent les Actes des Apôtres, n'avait qu'un cœur et qu'une âme, et personne ne disait sien ce qui lui appartenait, mais tout était en commun entre eux. » « Voyez comme ils s'aiment, » disait-on. (Ter-tulien.)

Les premiers chrétiens, dont plusieurs avaient connu le Sauveur personnellement, vivaient encore avec lui. Ils se réunissaient pour parler de lui; ils percevaient les battements de son Cœur; ils scrutaient ses enseignements et y adaptaient leur vie. Notre-Seigneur les avait aimés jusqu'à la croix, ils ne pouvaient se croire dispensés de tout lui donner en retour.

Pourquoi faut-il que, dans la suite, surtout à partir de l'édit de Milan qui donnait la liberté à l'Église, les chrétiens aient fait tant de concessions à la nature et au monde? C'est alors, en effet, que se multiplient dans la grande famille du Christ ces divisions qui lui feront tant de mal et paralyseront son apostolat sauveur. Sans doute nous retrouverons partout les splendeurs de la vertu que le Cœur tout-puissant et tout-aimant de Jésus fait constamment passer dans le cœur des fidèles qui répondent à ses avances, mais la faiblesse, l'attachement à l'esprit propre, aux biens et au bonheur d'ici-bas, feront naître et grandir dans le sein de l'Église des divisions de toutes sortes qui souvent iront jusqu'à l'hérésie et au schisme.

On ne peut penser sans une douleur profonde aux hérésies d'Arius, de Nestorius, de Pélage, de Luther et de Calvin, pour n'en citer que quelques-unes, aux schismes de Photius, de Michel Cérulaire, d'Henri VIII et de tant d'autres, qui ont fait un mal incalculable à l'Église et ont empêché la conversion générale du monde. Et encore que de divisions qui, sans aller jusqu'à l'hérésie et au schisme, n'en ont pas moins paralysé l'action de la grâce! Que de rivalités qui ont éloigné ses enfants les uns des autres! Que de querelles les ont opposés les uns aux autres. Ceci doit nous éclairer, car il est remarquable que chaque fois que les catholiques se sont écartés de l'esprit du Christ et de son Église, chaque fois qu'ils n'ont plus eu en vue la gloire de Dieu et le salut des âmes, et se sont adonnés plus ou moins immédiatement au service de leurs intérêts personnels, même les plus respectables en eux-mêmes, ils en sont arrivés à ces écarts. Ce n'est que la vérification de la parole de Notre-Seigneur: « Celui qui demeure en moi et en qui je demeure, celui-là produira beaucoup de fruit ». (Jean XV, 5) Demeurer en Notre-Seigneur et l'avoir en soi à demeure, c'est lui abandonner son intelligence, son cœur, sa volonté et tous ses biens, pour suivre sans réserve les intérêts divins. Cela seulement produit les fruits dont parle Notre-Seigneur, qui sont les seuls vrais et durables, comme nous pouvons le constater chez les saints.

III

Les catholiques sont-ils encore divisés à l'heure présente ? A ce point de vue, l'Église a connu des années plus critiques. À notre époque; et son autorité est vigilante et active comme elle l'a été rarement au cours de l'histoire. Mais l'homme est toujours là. Il est toujours difficile de s'oublier, même en étant au service de Dieu et des âmes. Sur les problèmes que pose l'intégration de la vie chrétienne dans la vie temporelle, les catholiques ont très souvent des opinions et des attitudes différentes, qu'il leur arrive de maintenir avec ténacité. Si bien que souvent, au lieu de faire front commun devant l'ennemi ou la tâche à accomplir, ils s'opposent les uns aux autres, occasionnant des pertes de temps et d'énergie considérables, compromettant les intérêts de Dieu.

Au moins nous qui avons embrassé la vie sacerdotale et religieuse, nous qui sommes des consacrés, qui sommes moins engagés dans la vie temporelle, qui avons plus de lumière, qui nous entraînons à une vertu toujours plus parfaite, et qui devons tous nous donner entièrement, sommes-nous unis dans le service de Dieu et des âmes ? Évidemment nous ne sommes pas en guerre. Mais sommes-nous unis comme Notre-Seigneur le souhaitait quand il disait à ses Apôtres: « C'est à ce signe qu'on reconnaîtra que vous êtes mes disciples » ou qu'il priait son Père « pour que nous soyons un comme son Père et Lui sont un » ? Nous le sommes d'intention et de dispositions, mais le sommes-nous dans la pratique et en toutes circonstances ? Personne encore ne contestera que nous travaillons ensemble et dans une belle coopération, mais ne nous arrive-t-il pas par ailleurs de nous isoler les uns des autres pour mieux servir des intérêts privés ou de groupe ? Ne nous arrive-t-il pas de nous opposer et parfois de nous supplanter les uns les autres par des agissements plus ou moins apparents ? Et est-il exagéré d'affirmer que dans l'ensemble, même si nous reconnaissons qu'il y a un progrès appréciable, nous sommes encore trop loin les uns des autres pour nous réclamer du titre de parfaits disciples de Notre-Seigneur comme les premiers chrétiens dont personne ne réclamait comme sien ce qui lui appartenait ?

Bien plus, dans l'idée que nous nous faisons de la place que nous occupons dans l'Église et du rôle que nous y jouons comme individus ou comme groupe, ne nous arrive-t-il pas, au nom d'une saine ambition et émulation, de jouer des coudes pour en augmenter l'importance ou l'étendue et de nous mettre en opposition avec nos frères ?

Je vais très loin, n'est-ce pas ? je m'en rends compte et pourtant je ne recule pas, parce qu'il me semble que nous sommes tous capables d'accepter la vérité dénudée. Il faut nous le redire jusqu'à ce que nous le reconnaissons vraiment et y conformions notre conduite : il n'y a qu'une chose qui importe dès que nous affirmons notre foi en Dieu « et en Celui qu'il a envoyé, Jésus-Christ » : la gloire de Dieu et le salut des âmes.

Notre-Seigneur ne nous a pas présenté d'autre but et ne nous a pas donné d'autre exemple ; son Église, notre Église non plus.

IV

Mais alors comment décrire notre conduite ? Notre-Seigneur a fondé une Église à laquelle nous appartenons ; c'est son Église et il a promis d'être avec elle « jusqu'à la consommation des siècles ». Il en est toujours le chef ; c'est lui qui dirige et commande, avec l'Esprit Saint, comme il nous l'a enseigné au cours de sa vie publique notamment après sa résurrection, et démontré à la Pentecôte. Notre-Seigneur n'a jamais eu d'autres préoccupations que de faire la volonté de son Père. « Ma nourriture est de faire la volonté de celui qui m'a envoyé. » (Jean IV, 34) Il n'agit pas autrement aujourd'hui quand il dirige son Église et nous dirige.

Et nous-mêmes nous n'aurons d'attitude vraie que lorsque nous le suivrons parfaitement. Tout s'unifie là en Dieu. « Père, je prie afin que tous soient un comme vous, Père, vous êtes en moi et moi en vous, afin qu'eux aussi soient en vous. Je leur ai donné la gloire que vous m'avez donnée afin qu'ils soient un comme nous sommes un, moi en eux et vous en moi, afin qu'ils soient parfaitement un. » Nous parviendrons à cette splendide unité si non seulement nous acceptons dans notre esprit, mais dans la pratique, de faire, comme Notre-Seigneur, « la volonté de son Père ». En d'autres termes, nous ne parviendrons à l'unité, nous ne réaliserons le souhait de Notre-Seigneur « ut sint unum », que si nous acceptons de faire l'œuvre de Dieu et non pas la nôtre, et si nous nous laissons conduire par Notre-Seigneur et l'Esprit Saint.

Tout ceci est bien plus clair et précis qu'on ne le croit généralement. En effet, nous nous réclamons tous de Dieu ; nous faisons remonter à Notre-Seigneur le sacerdoce et la vie religieuse ; nous voulons que Notre-Seigneur et l'Esprit Saint aient inspiré les règles de vie qui encadrent et régissent les prêtres diocésains et la fondation, le développement et l'évolution de nos communautés religieuses ; et

nous avons raison. Il reste à aller jusqu'au bout, en laissant Notre-Seigneur et l'Esprit Saint nous conduire dans notre activité spirituelle et apostolique par des moyens qu'ils ont choisis et que nous connaissons pour une bonne part. Il faut absolument que cela soit dans le travail que nous faisons en vue de recruter des ouvriers pour la vigne du Seigneur; sans quoi nous en arriverons à prendre des attitudes fausses qui suscitent des complications dont profite l'ennemi de Dieu et des âmes.

Point n'est besoin de faire de longues démonstrations. Nous le constatons tous. Si nous reconnaissons que Dieu veut des prêtres et des religieux revêtus du sacerdoce ou non; si nous reconnaissons que c'est Lui qui les choisit, « Ce n'est pas vous qui m'avez choisi, mais c'est moi qui vous ai choisis, » si nous reconnaissons qu'Il est le maître et que nous sommes ses serviteurs, ses instruments, et qu'il a voulu le ministère que nous exerçons dans l'Église, nous n'aurons plus d'intelligence, de volonté et de cœur que pour faire sa sainte volonté et pour nous y soumettre entièrement, sans égard pour les vues et les ambitions trop humaines qui tendent à percer en nous, ou pour les succès que nous aurions remportés en suivant une autre ligne de conduite. Il nous suffira de faire l'œuvre de Dieu; et Dieu qui est toutpuissant donnera à chacun ce dont il a besoin à cette fin. Il y aura des prêtres séculiers, des religieux de toutes nuances, selon qu'il en désirera pour sa gloire et le salut des âmes. Nous serons dans l'émerveillement devant l'œuvre qu'Il accomplira par nous, comme il arrive à ceux qui s'abandonnent à Lui complètement avec des motifs purs.

CONCLUSION

En résumé, c'est en vain que nous recherchons l'unité souhaitée, voulue par Notre-Seigneur, unité pourtant nécessaire à notre vie, à notre ministère et à notre vrai bonheur, si nous ne respectons pas le plan de Dieu qui nous enveloppe tous et si nous ne le voyons pas constamment dans notre activité. Tout est là.

Voilà donc dans quel optique nous devons étudier le problème du recrutement des vocations au cours de ce congrès. L'étude ainsi faite ne nous donnera peut-être pas une entière satisfaction naturelle, du moins immédiatement, car Dieu nous a prévenu: « Vos voies ne sont pas mes voies ». (Isaïe 55-8) Mais elle a les promesses de l'avenir, comme tout ce qui est selon la volonté de Dieu. Et pour nous, n'est-ce pas encourageant? Qu'il nous suffise donc de vivre pour Dieu et de faire son œuvre: Il se chargera lui-même du reste.

Données de la théologie et de l'expérience dans le choix des candidats au sacerdoce et à la vie religieuse.

par M. Arthur Delorme, p.s.s.

« Doivent être attentifs tous ceux qui s'appliquent à recruter et examiner les vocations. Ils ne doivent jamais forcer personne, de quelque façon que ce soit, à l'état sacerdotal ou religieux, ni y attirer ou y admettre quelqu'un qui ne donnerait pas réellement de vrais signes de vocation divine, ni promouvoir pareillement au ministère clérical quelqu'un qui ferait preuve de n'avoir reçu divinement que la vocation religieuse; et pour ceux qui auraient reçu également ce don de Dieu, ils ne doivent pas les pousser ou les égarer vers le clergé séculier. Ils ne doivent enfin écarter personne de l'état sacerdotal, s'il est reconnu par des signes certains qu'il s'agit d'un appel de Dieu. »

Ces lumineuses et énergiques recommandations de Pie XII, dans sa constitution *Sedes Sapientiae* du 31 mai 1956, nous introduisent avec leurs divisions précises dans le sujet de conférence qu'on a eu la bonté de me confier et que vous annonçait le programme du présent congrès: 1° Quels candidats diriger vers les études classiques en vue du sacerdoce ou de la vie religieuse, et 2° comment faire la première orientation: sacerdoce ou vie religieuse ?

— I —

Les invités à ces assises sont délibérément les préposés aux Oeuvres des Vocations sacerdotales et religieuses pour le clergé séculier, le clergé régulier et les frères éducateurs; cette composition de l'auditoire marque avec assez d'évidence le ton de ces délibérations et oriente le sens des expériences et des conseils. Il ne s'agira donc pas de faire le procès ou le plaidoyer de nos maisons de formation, d'étudier le rôle des professeurs de séminaire ou des directeurs spirituels; nous n'avons pas à préciser l'ultime discernement des vocations au moment de l'entrée au Noviciat ou au Grand Séminaire. Nous ne sommes pas chargés de dresser le tableau des exigences intellectuelles, morales et disciplinaires de nos collèges pour leurs élèves en général. Nous sommes avant tout des recruteurs dont la principale activité va s'exercer sur des jeunes de 10 à 14 ans, pour une première orientation vers les études classiques; quelques-uns continueront un peu à jouer une influence discrète tout le long des humanités jusqu'à l'heure de la décision; enfin quelques conférenciers et prédicateurs parmi nous auront occasionnellement à donner des conseils avisés et surnaturels dans une rencontre de direction.

Ne perdons pas de vue non plus tout cet éventail des maisons où se dispense aujourd'hui le cours classique et où nos conseils judicieux doivent orienter ceux chez qui nous avons discerné les premiers indices de vocations; elles seront les serres à qui nous confierons ces jeunes plants et dont nous espérons une floraison et une fructification magnifiques pour la gloire de Dieu et le bien des âmes.

1° Nos collègues traditionnels dont la formule approuvée par l'Église a remplacé jusqu'ici, chez nous, les Petits Séminaires; ils sont actuellement en période de maturation, d'examen loyal et de projets d'adaptation qui nous invitent à prier l'Esprit-Saint pour qu'ils trouvent sans imprudence et sans présomption la meilleure méthode de préparer notre jeunesse aux tâches de la société et aux vocations d'Église. Le compagnonnage d'élèves n'ayant jamais songé ou ne pensant plus au sacerdoce ou à la vie religieuse, peut s'avérer un danger évident de perte d'altitude pour les autres, comme ce pourrait être aussi un avantage de liberté, d'influence apostolique ou de première élimination.

2° Nos communautés religieuses ont ouvert depuis plus ou moins longtemps des juvénats, qui, à travers mille vicissitudes, sont reconnus comme d'authentiques séminaires, pépinières de vocations; ils adoptent de plus en plus les programmes des Universités qui leur donnent l'affiliation, et, tout en espérant ou en recevant déjà de légitimes octrois gouvernementaux, ne veulent pas d'autant perdre leur but premier de cultiver en leurs élèves les germes de vocation religieuse, spécialement pour le noviciat de leur communauté.

3° Ces récentes années ont vu surgir de nouvelles institutions qui donnent régulièrement les humanités classiques: les Frères Enseignants dispensent maintenant à leurs juvénistes le cours intégral, les menant aux brevets universitaires en lettres et philosophie.

Nous voici donc en présence d'authentiques séminaires où les Frères Éducateurs préparent leurs candidats à la profession religieuse.

4° Enfin les Commissions Scolaires inaugurent un peu partout des sections secondaires classiques où gratuitement des élèves, triés sur le volet pour leurs capacités intellectuelles, reçoivent la formation par les humanités latines. Les prêtres, se raréfiant, y laisseront les postes de professeurs aux laïques et aux religieux enseignants; il faut prévoir avant longtemps le jour où ces maisons auront le couronnement normal qu'elles souhaitent pour les Belles-Lettres et la Philosophie.

Voici donc pour nous, recruteurs, la situation bien concrète des endroits où nous pouvons et devons orienter nos découvertes. Les Séminaires de Pères et les Juvénats de Frères sont des jardins clos, avec recrutement et formule de culture spécialisés, éliminant habituellement en cours de route les sujets manifestement inaptes à la vie religieuse, et inclinant suavement les autres à songer au noviciat; donc deux zones où les recruteurs que nous sommes, après avoir introduit les jeunes recrues, n'ont pratiquement plus rien à voir: les juvénistes, confiés à des mains compétentes, normalement s'orientent vers la profession religieuse. Nos collèges sont en général restés assez ouverts pour qu'on puisse, à peu près à tous les échelons, proposer des conférences sur la vie sacerdotale, religieuse et missionnaire. Les sections classiques des Commissions scolaires, sous le bienveillant patronage de l'Église et de l'État, seront de nouveaux champs où exercer notre zèle vigilant.

Je me permets de signaler bien fraternellement que si toutes nos œuvres de Vocations, et sacerdotales et religieuses, ne se fédèrent pas un jour prochain en un organisme supérieur commun, sous la paternelle autorité de l'Épiscopat, de qui relève tout recrutement dans l'Église du Christ, nos activités dans ces deux derniers milieux signalés, sans entente préalable, à un rythme accéléré où l'on pourrait voir compétition ou rivalité, finiront par irriter les supérieurs ou directeurs des collèges et durcir les meilleures volontés qui prétexteront la multiplicité des demandes de conférences sur les vocations pour les refuser toutes, ou les filtrer selon les intérêts et les sympathies. Cette Fédération de tout le recrutement ne serait certes pas une entrave, un contrôle, mais apporterait l'entente, l'harmonie, se préoccupant de dispenser les notions orthodoxes, de convoquer des congrès périodiques, de frapper aux bonnes portes pour dirimer les conflits inévitables, d'amortir les injustices, les indécidables, les gavages, les refus systématiques.

Puisque les mêmes études aboutiront désormais au Grand Séminaire et au Noviciat des Frères, les directeurs de conscience et les prédicateurs de retraite de décision ne devront-ils pas poser le problème de l'option de la vie religieuse à l'état pur (frère enseignant, hors cléricature), qui n'est pas une condition de repli pour les craintifs ou les refoulés, ni une voie de garage par opposition à la voie royale du sacerdoce, ni une vocation de remplacement ou une consécration de déchéance, mais, comme le dit le Père Bonduelle, o.p., « bel et bien un poste pour des hommes forts, militants des engagements

spirituels et vaillants marcheurs vers les citadelles à assiéger et les villes à prendre », un état de vie le plus parfait en christianisme, pour lequel nous devons inspirer à nos finissants estime et admiration, par une prédication précise, profonde et si sympathique, qu'un de nos philosophes de collège ne se croira pas déclassé en choisissant de rejoindre d'autres philosophes dans les rangs des religieux éducateurs, comme on va maintenant avec fierté au professorat laïque. « *Que personne ne déprécie les membres de ces sociétés religieuses*, écrivait le 31 mai 1954, S.S. Pie XII au Cardinal Valeri, *sous prétexte qu'ils ne sont pas élevés au sacerdoce, ni ne mésestime la fécondité de leur apostolat. C'est pourquoi les Congrégation religieuses qui ont mérité d'être louées par Nous et par toute l'Église, se sont acquis la reconnaissance des évêques et de tout le clergé, en travaillant non seulement à la bonne éducation des enfants, mais encore en suscitant de nouvelles vocations sacerdotales avec le secours de la grâce divine.* »

J'ajoute comme elle serait funeste la vision du prêtre et du frère qui se jaloueraient, se critiqueraient, se défieraient l'un de l'autre, et paraîtraient travailler chacun de son côté.

Après avoir rappelé notre noble rôle de recruteurs sous toutes ses modalités, après avoir reconnu les champs anciens et nouveaux où se déploient nos activités apostoliques, après avoir examiné les institutions ecclésiastiques et civiles où nous aurons à aiguiller nos jeunes protégés, notre sujet étant circonscrit et merveilleusement éclairé, nous pouvons étudier les qualités requises pour orienter prudemment vers les cours classiques en vue du sacerdoce ou de la vie religieuse.

Ces vocations, nous savons trop bien qu'il ne faut plus les attendre, mais bien les rechercher activement. Dans « *Menti Nostræ* », Pie XII ne disait-il pas : « Nous demandons une attention toute particulière des Ordinaires et de tous ceux qui ont charge d'âmes sur ce très important problème qui est intimement lié à l'avenir de l'Église. »

Il faudra d'abord s'arrêter à la légitimité de la naissance du candidat, car depuis quelques années les adoptions légales se sont multipliées. Avant d'engager des démarches et d'esquisser des promesses d'où on a peine à se dégager, il est prudent dès les débuts de se rassurer sur ce fait, afin d'envisager les possibilités d'aboutissement ou la persistance de l'empêchement canonique pour certaines familles religieuses.

Il est souhaitable et quasi-indispensable de connaître de visu le milieu familial. Je crois sincèrement que c'est ce contact régulièrement engagé après la première acceptation qui assure le merveilleux recrutement de certains jувénats. La difficulté ou même l'impossibilité de connaître la valeur du climat naturel où baigne nécessairement le collégien, explique peut-être les risques et les fortes éliminations coûteuses de nos Oeuvres des Vocations, surtout en milieu urbain. Certains foyers stériliseront fatalement les germes les plus authentiques de vocation; pourquoi commencer à y cultiver des plants qui avorteront et produiront les fruits de l'amertume et de la déception? Certains problèmes de l'adolescence se comprendront et se régleront uniquement avec la connaissance du milieu de famille et après entente avec les parents qui tâtonnent ou démissionnent devant une situation qui les dépassent.

Je n'insiste pas sur l'hérédité normale de la famille, sur son esprit religieux, sur sa compréhension du travail, de l'économie, de l'éducation, bref sur son sens chrétien; ce serait redites inutiles que ces observations élémentaires. Qu'on me permette de mettre en garde contre une instinctive sympathie pour le petit gars intelligent, même brillant, moralement excellent, mais vivant en un milieu miséreux, lamentablement pauvre, privé du nécessaire. L'histoire nous prouve que ce n'est pas là que l'Église va faire son recrutement. L'avenir révélera presque toujours des tares psychologiques. Le clergé et les communautés connaissent trop de ces sujets qu'on a totalement soutenus, les arrachant à un berceau de misère, et qui restent des insatiables inassouvis et exigeants. A moins de qualités exceptionnelles de compensation, n'allons pas, par un paternalisme apitoyé, chercher nos recrues dans ces niveaux inférieurs. Ce sera plutôt dans nos bonnes familles ouvrières ou agricoles qu'il faudra jeter les yeux, là où un salaire régulier apporte le pain quotidien, impose des privations vertueuses, cultive l'esprit de sacrifice en refusant les caprices et les extravagances.

Mais justement ces sortes de familles seront incapables de défrayer le coût de longues études, se privant en outre de la perspective d'un revenu légitime qu'aurait apporté ce membre aux charges communes. Et précisément lorsque les Commissions Scolaires offrent gratuitement les mêmes études, est-il si vrai que le sauvetage ou la culture intégrale d'une vocation exige un séjour coûteux au collège, au séminaire et au jувénat? D'où le délicat problème des bourses et subventions.

Avec leurs habitudes de renoncement joyeux et d'austérité de vie, d'économie et de travail collectif, les communautés seraient plus en mesure d'assumer la charge totale de leurs recrues. C'est impensable pour nos collèges, et quasi impraticable pour nos œuvres diocésaines des vocations. Faudra-t-il donc demain que les seules familles que Dieu honore d'un appel privilégié soient obligées de payer le climat favorable à l'éclosion harmonieuse de la vocation ? L'expérience me fait croire qu'il faille toujours exiger au moins l'allocation familiale, comme preuve d'esprit de sacrifice et moyen de collaboration ainsi que d'intérêt nécessaire pour mener à terme une affaire si importante. Regardons comme compromis un arrangement d'où les parents sortiraient avantageusement débarrassés des frais qu'entraînerait la simple présence de leurs fils au foyer ; et d'ailleurs on constate qu'habituellement ces ristournes alimentent les caprices de collégiens aux heures de parloirs ou de congés ; faisons comprendre la beauté et l'efficacité du sacrifice qui assure avec la grâce la réussite d'une vocation.

Pour protéger et orienter prudemment un candidat au sacerdoce et à la vie religieuse, il faut avoir vraiment découvert, et non seulement supposé, les signes de l'idonéité, i.e. selon la commission cardinalice de 1912, « des qualités telles qu'on puisse concevoir l'espérance fondée que le sujet s'acquittera convenablement des fonctions de sa vocation et en observera sagement toutes les obligations ». Il faut donc choisir des garçons qui donnent des espoirs fondés de réussite, i.e. ceux qui déjà ont un regard de sympathie pour le sacerdoce et la vie religieuse objectivement connus, sont fondamentalement bons, possèdent déjà en germe les vertus ecclésiastiques les plus essentielles, telles que la piété, la pureté, le zèle, la docilité, la capacité et la volonté d'étudier. Gardons-nous d'insuffler prématurément un désir d'être prêtre, père ou frère à des sujets qui n'auraient pas les capacités intellectuelles ou morales ; quoi de plus pénible ensuite que de dissuader et d'éloigner ces incapables qui souffrent de soutanomanie ? Erronée la méthode de recrutement qui prétend faire entrer indistinctement tout le monde qui veuille simplement faire l'essai, et qu'ensuite les directeurs compétents discerneront sur place et élimineront. Ce mode jette le discrédit sur une maison de formation à l'heure des entrées en fournées, et la couvre de ridicule devant le chapelet des sorties en série.

Dans cette enquête sérieuse des signes de vocations, dans cette intervention du début, on doit se placer sur le plan de l'éducation

selon les normes de la prudence chrétienne, pour voir, juger et agir, autorisant certaines audaces surnaturelles, mais refrenant des initiatives intempestives. Ces qualités naturelles et surnaturelles se manifestent sur tout un registre plus ou moins évident, selon l'éloignement ou la proximité des engagements finals: elles seront en germe chez un enfant de 13 ans, en herbe dans nos rhétoriciens, en tige pour un philosophe, et enfin en épi dans un novice ou un grand séminariste. Mais dès la première orientation on doit déjà les découvrir, et non pas s'imaginer que le soin apporté à un bon sillon fera mécaniquement lever plus tard les germes qu'on ne trouve pas encore, ou même étouffera d'actuelles contre-indications.

Dans les documents pontificaux, on est étonné, devant le crise actuelle du recrutement, de constater la persévérante sévérité prônée par le Vicaire du Christ. Pie XII disait, le 11 février 1958, aux Supérieurs généraux des Ordres et autres Instituts religieux: « *Pour que vos Instituts répondent toujours aux vœux du Pape, il vous appartient de n'admettre dans les rangs que des jeunes gens bien disposés en tout point, ce qui signifie qu'ils doivent être choisis en raison de leur vertu, et autant qu'il le faut, de leur intelligence et des autres qualités. Gardez-vous d'un trop grand zèle pour réunir une foule de membres dont il y aurait à craindre qu'ils ne se montrent un jour indignes de votre haute vocation; car ils seraient pour l'Église non un honneur et un profit, mais un dommage et une honte. Au contraire, si, fidèles aux règles proposées jusqu'ici par l'Église, vous ne vous adjoignez que des sujets vraiment dignes, c'est Dieu qui prendra soin de susciter de telles vocations et l'honneur qui vous en reviendra parmi les hommes préparera en beaucoup d'âmes le chemin de la grâce divine. Confiez-vous en Dieu: si vous le servez aussi dignement que possible, c'est lui qui prendra soin de vous et de vos Instituts pour les garder et assurer leur prospérité.* »

Au point de vue capacités intellectuelles pour aborder les études classiques, je souscris des deux mains à la conclusion que proclamait l'Œuvre des Vocations Sacerdotales de Montréal dans une plaquette publiée à l'occasion de son 15^{ème} anniversaire de fondation:

« *Voici les signes de candidats supérieurs pour qui on peut engager des sommes sous forme de bourses:*

- a) *sujet qui se place dans le premier quart de sa classe, en 7^{ème} année;*
- b) *bulletin et certificat de 75% ou plus (STRICT MINIMUM);*
- c) *tests d'aptitudes intellectuelles donnant un quotient minimum de 115.*

Ces trois lignes, qu'il a coûté \$115,112.80 pour connaître par expérience, pourraient valoir leur pesant d'or pour l'avenir, si elles étaient acceptées par tous les artisans du recrutement sacerdotal. »

Les parents peuvent risquer leur argent pour fournir un vernis d'humanités à leur fils moins doué, qui bifurquera bientôt. Mais les communautés religieuses et les Oeuvres de Vocations n'ont pas le droit de risquer le fonds de la charité chrétienne ou du travail commun pour refaire de pareilles expériences. Il vaudrait mieux fermer boutique que de recruter dans les boîtes à déchets !

Qu'on me permette ici avec franchise, sans pourtant refuser la discussion amicale en forum, de signaler aux recruteurs trois risques auxquels sont parfois exposées nos recrues dans leur ascension vers la réalisation ultime. Ces cas sont contrôlés par l'expérience et basés sur des documents accessibles à tous au bureau de l'Oeuvre des Vocations de Montréal.

L'Oeuvre, par les bourses qu'elle assure à ses pupilles, conserve par un accord tacite, au nom même de l'église diocésaine, un droit de regard et de collaboration, sans ingérence dans les affaires des collèges que fréquentent ses protégés.

a) Si l'on croyait vraiment jusqu'à la douleur, au manque de nouveaux prêtres chez nous, on choisirait toujours sans discussion, par souci de sécurité, *le chemin le plus sûr* pour les candidats au sacerdoce. Or l'orientation des premiers de la 6^{ème} année (excepté pour les jardins d'enfants) vers les éléments latins ou l'escamotage d'un palier normal par la syntaxe spéciale dans un collège comportant les six classes régulières du classique, ajoutent un risque non nécessaire sur le chemin du sacerdoce. La logique le dit puisque ceux qui doivent constituer la deuxième moitié de cette section, et qu'on a pris parmi les meilleurs élèves des classes inférieures, psychologiquement se découragent de nager désormais en fin de liste, et blessés aborderont la section supérieure. Les faits compilés depuis des années à Montréal le prouvent, si bien que la direction ne veut plus protéger lorsque la famille prend la responsabilité d'accepter pareille voie. Il ne s'agit pas ici de torpiller un système pédagogique, en discutant le pourcentage plus ou moins grand du risque encouru, ni de s'ingérer dans la régie intérieure des Collèges. Il faut assurer la persévérance dans la vocation, au nom de l'Église.

b) Il est, surtout dans les grands diocèses, des institutions où, pour des raisons qu'il serait long ou oiseux de discuter, les autorités

elles-mêmes sont peinées de ne plus voir éclore de vocations sacerdotales. Les statistiques prouvent que même les candidats que l'Oeuvre leur avait confiés, se sont quasi tous orientés définitivement vers le monde. Que sont devenus les premiers germes ? anémiés ? étouffés ? morts ? Quel risque alors de laisser la liberté aux familles qui ignorent ces résultats, de leur confier encore les boursiers de l'Oeuvre ? Donc il faut en arriver, après entente avec l'autorité épiscopale, pour faire œuvre pie et prudente, à détourner de ces maisons, sans insulter par là qui que ce soit, les jeunes recrues, afin de les concentrer en de véritables jardins qui donnent des fruits.

c) La période des vacances constitue, au désespoir des éducateurs, un autre grand risque et péril pour nos collégiens, qui, sous prétexte de gagner leur sel, travaillent avec les adultes, comme les adultes. Alors aussi comme les adultes, ils veulent sortir, s'amuser, s'habiller, jouer à l'amour, voler de leurs ailes. Pourquoi, au lieu de gémir, les communautés, les collèges et les œuvres ne conjugueraient-ils pas leurs efforts pour diminuer ou enrayer ces dangers de perte ou d'amoindrissement de valeur ? Pourquoi ne pas s'entendre, soit pour trouver d'avance en faveur de nos grands chez qui l'on devine des rêves de vocations, des besognes, des travaux rémunérés à allure sociale ou apostolique, comme les postes de moniteurs de terrains de jeux, soit encore pour payer un salaire compensateur en retour de services dans les camps de scouts ou de collèges ou d'enfants ? Cet apprentissage de l'altruisme développe merveilleusement bien les premiers élans de l'âme, toujours un peu chimériques et abstraits.

*

Jusqu'ici nous avons vu et exigé, pour l'orientation, l'idonéité chez le candidat; mais la possession de ces aptitudes n'est pas preuve suffisante d'appel de Dieu; ils ne sont même pas présomption, mais simple éventualité d'appel, symptôme de l'affleurement d'une possibilité de vocation; ils restent signes qui permettent de dire que rien ne s'oppose à ce que Dieu appelle; c'est la vocabilité: le sujet est appellable si Dieu le juge bon, sous forme d'inspiration intérieure qui suscite le désir personnel et surnaturel ou l'intention droite. Il faut se garder d'enseigner la vocation-chose, i.e. une réalité que donnerait Dieu une fois pour toutes, à la manière d'une pierre précieuse qu'il faudrait enfermer soigneusement en quelque coffret mystérieux; elle est une chose vivante, s'identifiant avec toute la personnalité hu-

maine et surnaturelle du jeune homme, se développant avec lui, s'affermissant. Et en cette croissance vitale, la grâce de Dieu, les intermédiaires humains et la liberté de l'intéressé concourent à créer une « ferme et droite volonté ». Au sens psychologique, c'est essentiellement un acte de foi, s'épanouissant en vie de piété, en mentalité religieuse, joint à un acte de générosité, pétri de délicatesse de conscience, de courage, de dévouement, du sens des autres.

Je dis qu'il serait téméraire, imprudent et nocif d'envoyer au jувénat ou au séminaire, et de protéger financièrement dans les collèges, des jeunes qui ne manifestent aucun désir de sacerdoce ou de vie religieuse.

Il ne s'agit pas tant d'enrichir le dossier d'un propagandiste que, dans les conjonctures bien concrètes, de pacifier pour demain une conscience qui aura besoin pour elle-même de cette première perception, afin de se légitimer l'acceptation du climat particulier du jувénat ou d'une bourse de protection. Autrement, dans l'entourage paisible de confrères en route vers l'idéal proposé, ou encore en présence de certains formulaires, éclatera une crise de responsabilités morales. On doit bien faire comprendre au jeune qu'il ne s'agit pas de donner des pronostics d'avenir, ni de présenter une décision finale qui viendra à son temps, avec la volonté divine, mais bien pour son âge de sentir un bon vouloir sincère de devenir prêtre, père ou frère, sans engager pour autant le futur, mais simplement pour pouvoir utiliser sans conflit des avantages qui sont offerts à ceux qui présentent un désir de vocation.

Remarquons enfin que les enquêtes menées au pays et en Europe, (voir les Informations Catholiques du 15 juill. 1958) révèlent que la presque totalité des prêtres et des religieux ont pensé à la vocation entre 10 et 13 ans, sous la forme bien concrète et fort adaptée à leur âge, d'un consacré à Dieu et aux hommes parfaitement personnifié. Ne nous étonnons pas si nos jeunes nous avouent: « Je désire devenir prêtre, père ou frère comme vous, ou comme Un Tel ! » ou encore ils désireront reproduire un geste bien particularisé d'une fonction: faire la classe, prêcher, baptiser les nègres, dire la messe. Ce ne sera que beaucoup plus tard, à l'âge de l'adolescence, qu'ayant des idées plus générales, ils retrouveront leurs rêves d'enfant, éclipsés pour une certaine période, maintenant sous des aspects plus abstraits de service, de dévouement, de consécration. C'est donc dire qu'il faille suggérer ou découvrir un désir personnel de vocation pour orienter,

surtout dans les maisons de formation religieuse, les jeunes que le Providence met sur nos routes, et ne pas trop se contenter d'un vague souhait d'études supérieures ou de préparation à l'avenir.

— II —

Après avoir distingué les aspirants au sacerdoce et à la vie religieuse qu'il nous faut diriger vers le cours classique, abordons la partie la plus délicate et certes la plus ardue, qui alimentera le forum subséquent: quels sont les indices réels qui permettent de baser la première orientation, prêtrise ou vie religieuse? Je me propose, pour ne pas introduire de sentimentalisme en cet exposé, de vous convier à une étude théologique sincère de la vocation, et à la méditation féconde de documents pontificaux qui, depuis huit ans, jettent un éclairage lumineux sur ce point névralgique de l'ecclésiologie.

Approfondissez de plus en plus la saine théologie de la vocation pour éviter les erreurs, les difficultés inutiles, les échecs; pour démolir la sotte et dangereuse confusion qui attise l'antagonisme par de peu charitables comparaisons horizontales sur la sublimité, la sécurité, la générosité et le mérite des deux états; pour stigmatiser les manœuvres frauduleuses et criminelles ou les idées simplistes de l'attentisme, de l'abstentéisme ou du fatalisme jusqu'aux procédés de prophétisme, de substitutionnisme ou de despotisme.

Nous touchons le problème compliqué et si mystérieux des rapports de la grâce et de la liberté, où il faut tenir compte, avec nos myopies, du rôle de Dieu, de l'Église, des causes secondes exerçant influences bienfaisantes ou néfastes, surtout du rôle de l'appelé, s'enchevêtrant, pas uniquement sur le registre personnel de l'idonéité et de l'intention droite, mais aussi sur le registre social des milieux familial, collégial et paroissial. Avec humilité et calme, entrons dans le dogme de la prédestination, en soulignant aussi la morale de la vocation, i.e. l'obligation personnaliste et le comportement de l'appelé, des parents, et aussi des recruteurs et des directeurs spirituels. Je demande avec vous à l'Esprit Saint de guider nos pas, sollicitant de votre fraternelle charité le soin de compléter en forum cette partie si importante.

La vocation, *du côté de Dieu*, est un acte de son adorable Providence, de l'intelligence divine qui conçoit l'admirable plan de la création et la plus admirable économie de la rédemption dans leurs

moindres détails: réseau de sagesse et d'amour qui enveloppe toutes choses de suavité et de fermeté. Acte de la volonté divine, décrétant la minutieuse exécution, dans le temps, de ce vaste plan; elle ordonne, prépare, conduit et dirige tout, pas uniquement les effets, mais même les causes, en respectant la nature de chacune. C'est en cet acte vital que se situe la vocation sacerdotale par laquelle Dieu destine de toute éternité un être aux fonctions ministérielles de la distribution des fruits de la Rédemption, et lui remet les âmes particulières qui sont attachées à cette mission de grâce. (On oublie trop cette terrible frustration et responsabilité des âmes quand on perd, refuse, gaspille ou détourne une vocation sacerdotale, toute orientée et structurée pour le salut des autres: l'individu pourra en somme trouver un état qui lui assurera son éternité; mais que deviendront les âmes que la Providence plaçait sur son chemin? Dieu, dans sa miséricorde, a-t-il en ces conjonctures un plan de substitution? Si oui, pourquoi l'univers ne serait-il pas encore converti?) Selon le dessein de la Providence, la vocation religieuse est avant tout une mise de côté spéciale d'une âme pour Dieu. Ainsi, en leur essence, sacerdoce est-il une fonction rédemptrice, et vie religieuse, une oblation.

Voyons maintenant les effets de cet appel, qui seront les *signes* de la vocation, *du côté de l'élu privilégié*.

1° - *Les circonstances providentielles* qui sont les résultats de l'action divine, l'ambiance où se manifeste la volonté de Dieu invitant vers tel état de vie; elles favorisent plutôt l'un que l'autre, selon les différents cadres où évoluent le travail, l'éducation, la vie elle-même; cette volonté de Dieu qui emploie les causes secondes pour arriver infailliblement à ses fins, peut être directe, quand elle utilise tout le réseau des activités créées, dans leur déterminisme aveugle ou leur liberté souveraine; elle sera indirecte et permissive, lorsque le Seigneur se sert du mal physique (épreuves, maladie, échecs) ou après coup fait sortir le bien du mal moral dont il permet l'apparition et les conséquences. Notons en passant que parfois Dieu permet certains obstacles à la réalisation d'une vocation, pas nécessairement pour manifester une autre voie à suivre, mais pour vouloir qu'on contourne ou domine la difficulté et en sortir plus vaillant et plus humble. Par exemple un scandale de prêtre servira à orienter un collégien vers la vie religieuse ou le mariage; le fait d'avoir fait ses études chez tels sortes d'éducateurs deviendra entre les doigts de Dieu circonstances providentielles d'entrer chez eux. Et vous pouvez

imaginer ici tout le clavier des influences que joue Dieu dans le réseau des causes secondes.

2° – *Un ensemble de qualités* humaines et surnaturelles chez l'élu.

C'est Dieu lui-même qui orne de grâces et de dons pour la fonction ou le mode de vie auquel il prédestine.

Pour le sacerdoce, cette idoneité est détaillée par le Code de Droit Canonique qui énumère les empêchements et les qualités positives. « Quiconque, écrit Pie XI dans son encyclique sur la prêtrise aspire au sacerdoce uniquement pour le motif de se consacrer au service de Dieu et au salut des âmes, et en même temps possède, ou du moins s'efforce d'acquérir, une solide piété, une chasteté éprouvée, une science suffisante, est manifestement appelé par Dieu à l'état sacerdotal. »

Pour la vie religieuse, Dieu donnera et l'Église exigera toute une gamme de virtualités bien précises selon les formes actives ou contemplatives, le travail d'enseignement, de charité ou d'hospitalité. Chaque communauté connaît bien les exigences pour l'admission de ceux qui frappent à leurs portes. Mais la disposition *commune* qui prévaut pour l'accession à ce qui fait le cœur de la vie religieuse, restera la capacité réaliste de se donner complètement à Dieu par les vœux, à travers la vie religieuse elle-même, qui est une consécration de tout l'être et de toute la vie au Service du Seigneur, un service exclusif et filial de l'Église, une vie communautaire de renoncement, même dans l'apostolat. Celui qui n'aurait pas déjà l'indice positif de cette disponibilité généreuse prouverait qu'il n'est pas appelé encore à la vie religieuse.

Mais remarquons bien que ces capacités sont des dispositions prérequis, jouant uniquement le rôle de signes; elles ne sont pas la vocation elle-même. Quand manquent ces qualités, il ne peut y avoir de vocation, faute de vocabilité; mais quand elles sont présentes et évidentes, on ne peut conclure de là à une vocation authentique. Or c'est sur ce terrain que s'exercent nos enquêtes, nos tests, nos orientations professionnelles, nos analyses caractériologiques, nos disciplines méthodologiques et pédagogiques. Concluons tout de suite que tout cet attirail devra garder sa valeur d'adjuvant, d'auxiliaire précieux, sans prétendre tout régler. Que nos mesurages psychométriques, nos procédés pédagogiques, nos statistiques sociologiques, nos prévisions d'actuelles ne constituent pas d'arrogantes

mises en demeure au Saint Esprit de semer les appels selon nos psychologies des profondeurs.

Que les dernières condamnations ou rectifications de Rome nous gardent dans une humble position de respect et de prière devant l'auguste mystère du dialogue de la vocation engagé entre Dieu et l'homme en des régions et selon des modes inaccessibles à nos investigations. C'est pour avoir voulu insérer sa psychologie des actes humains dans la morale de la responsabilité et le dogme de la confession, que Marc Oraison a vu condamner son volume de « Spiritualité chrétienne et problèmes de sexualité »; c'est à cause d'infiltration de sociologie marxiste dans la notion du sacerdoce chrétien, que les prêtres ouvriers ont été condamnés par le pape lui-même; c'est à la suite d'une pédagogie de la catéchèse que Rome a mis en garde contre les initiatives du catéchisme progressif; et tout récemment, la Congrégation des Séminaires et Universités reprenait sévèrement la méthodologie de l'Introduction à la Bible en matière exégétique. (*c.f. Nolle Revue Théol. p. 284.*)

3) *L'appel intérieur*: C'est dans l'âme l'action subtile de la grâce de Dieu, le travail du Saint-Esprit qui fait penser, fait désirer, fait vibrer, qui adapte, qui harmonise l'âme avec sa voie. Cette motion surnaturelle peut être continue, subite ou intermittente; elle est plus claire ou plus voilée, parfois même plus comprise de l'extérieur par les confidents que de l'écu; elle peut être saisie avec certitude et calme ou recherchée avec angoisse. Elle est l'effet de l'amour de Dieu qui choisit et prédestine; elle ne repose pas sur les qualités naturelles et humaines; c'est le fruit d'une élection toute gratuite et prévenante de Dieu qui ne le donne pas nécessairement à tous ceux qui auraient l'idonéité. Étant de for interne, elle est d'abord du domaine de la direction spirituelle. Ce n'est pas évidemment le résultat, ni le choix d'un test; cette action surnaturelle défie tout mesurage humain, tout pronostic de la sociologie religieuse, déborde les lignes des statistiques, dérouté nos formules de rendement philosophique et nos supputations de succès. Nous sommes en présence du secret du Grand Roi, secret impénétrable, incommensurable, ineffable: c'est le cœur, l'élément formel de la vocation, qu'il faut accepter, respecter, sans chercher d'explication.

4) Enfin l'action de Dieu s'étend aussi à l'Église, aux supérieurs, passant par eux pour consacrer et déterminer à l'extérieur dans la société ecclésiastique la place de chacun; pour la prêtrise, ce sera

l'appel de l'évêque, et pour la vocation religieuse, l'acceptation des supérieurs; cet appel peut être considéré comme final, ne constituant pas cependant la vocation, mais la sous-entendant, la consacrant canoniquement et extérieurement dans l'Église. Donc outre les aptitudes pré-requises, la théologie demande comme élément constitutif un appel de Dieu à une réalité bien spécifique que le sujet va percevoir, vaguement au début, clairement au moment de la décision. Pour savoir la nature de ces réalités proposées par Dieu et désirées par l'appelé, selon toute une gamme de perceptions surnaturelles, voyons des documents pontificaux, qui étudient les trois vocations.

1) Discours de Pie XII, 8 décembre 1950: « *Avant tout, nous désirons parler de la place qu'occupent dans l'Église les Ordres et Congrégations religieuses. Vous savez parfaitement que le Rédempteur a fondé une Église de nature hiérarchique. Entre les Apôtres et leurs successeurs d'une part, à qui il faut ajouter ceux qui les aident dans leurs fonctions propres, et les simples fidèles d'autre part, il a établi une distinction nette: c'est donc de ce double groupement que se compose sur terre la structure du Royaume de Dieu. Ainsi le droit divin lui-même a voulu les clercs distincts des laïques. C'est entre ces deux degrés que se place l'état de vie religieuse: d'origine ecclésiastique, il doit précisément son existence et sa valeur au fait qu'il se rattache étroitement à la fin propre de l'Église, qui est de conduire les hommes à la sainteté. Bien que tout chrétien doive tendre à cette cime sacrée sous la conduite de l'Église, le religieux cependant s'y dirige par un chemin qui lui est propre et des moyens d'une nature élevée.* »

Donc l'Église reconnaît trois catégories de personnes: laïques, clercs, religieux. Mais ces trois catégories ne sont pas à comprendre du même point de vue. L'état chrétien et l'état clérical concernent la structure même du Royaume de Dieu ici-bas. On devient laïque chrétien par le Baptême et la Confirmation; on devient clerc par le sacrement de l'Ordre. L'état religieux, lui, concerne le but de l'Église qui est la sanctification des âmes. Parmi les chemins que l'Église propose à tous ses enfants pour parvenir à la même et unique sainteté, elle en a reconnu officiellement un qui est un chemin plus court et qui comporte des moyens plus directs: la vie commune stable pour l'observance des trois conseils évangéliques; ceux qui s'y engagent sont établis par le fait même dans l'état religieux. Comme conséquence importante, il est impossible d'établir une comparaison directe entre l'état sacerdotal et l'état religieux qui sont des réalités d'ordre différent.

2) Revenons au texte pontifical: « *En outre, l'état religieux n'est nullement réservé à l'un ou à l'autre des deux groupes qui, de droit divin, existent dans l'Église, puisque les clercs comme les laïques peuvent être également religieux et que, d'autre part, l'accès à la dignité cléricale est ouvert soit aux religieux, soit à ceux qui ne le sont pas. Il se trompe donc au sujet des vrais fondements que le Christ a mis à la base de son Église, celui qui pense que l'état particulier du clergé séculier en tant que séculier, aurait été établi et sanctionné par le divin Rédempteur, tandis que l'état particulier du clergé régulier, bien qu'on doive le tenir pour bon en lui-même et approuvé, serait d'ordre accessoire et auxiliaire, puisqu'il dérive du premier. Aussi pour qui fixe les yeux sur l'ordre des choses établi par le Christ, ni l'une ni l'autre des deux formes particulières de clergé ne détient la prérogative de droit divin, puisque ce même droit ne met point l'un avant l'autre, ni n'exclut l'un ou l'autre. Quant à leur différence, leurs mutuels rapports, le labeur à confier à chacun dans l'œuvre du salut, tout cela le Christ en a laissé la détermination aux besoins des diverses époques ou, pour définir plus expressément Notre pensée, il en a confié la décision au jugement de l'Église.* »

Concluons : ce qui distingue spécifiquement les deux clergés, c'est une réalité d'un autre ordre que le sacerdoce, bien qu'il soit loin d'être sans relation avec lui: le prêtre religieux est un prêtre qui fait profession publique de perfection évangélique. Si c'est une réalité d'un autre ordre, c'est donc que l'état cléricale comme tel, l'état de vie créé par le sacerdoce lui-même, si saint qu'il soit, et si exigeant de perfection qu'il soit, ne peut pas s'appeler un état de perfection évangélique. Cela est réservé à l'état religieux. C'est donc bien quelque chose de nouveau par rapport au sacerdoce et à l'apostolat officiel, qu'un prêtre prétend acquérir quand il demande à être prêtre régulier; vous comprenez sans peine combien il est important de saisir ceci pour savoir s'il faut orienter ou non tel sujet vers la vie religieuse. Si le prêtre religieux veut réaliser en sa vie la charité obligatoire à tous, par le dépouillement effectif d'une manière fixe et définitive, en un statut juridique déterminé, par l'insertion dans une communauté organisée et par la pratique d'une règle et des trois vœux de pauvreté, de chasteté et d'obéissance, est-il exagéré de demander au jeune candidat qu'on dirige vers le juvénat ou le séminaire religieux, à côté des qualités qui le rendent propre aux œuvres de la communauté, d'avoir perçu le désir de l'oblation généreuse à réaliser dans le cadre de la vie qu'il embrasse ?

Est-il prudent de croire qu'un égoïste sans esprit de sacrifice à treize ans se métamorphosera au juvénat ? Donc indice initial de grande générosité dans le devoir d'état, qui est la façon présente de se donner à la volonté divine.

3) Revenons aux magistral enseignements du pape: « *Il est contraire à la vérité d'affirmer que l'état clérical, en tant que tel, et selon qu'il procède du droit divin, réclame de ses membres, en vertu de sa nature, ou au moins en raison d'un certain postulat de cette nature, l'observance des conseils évangéliques, et qu'il doive en conséquence ou puisse s'appeler un état de perfection évangélique. Ainsi le clerc n'est pas obligé, en vertu du droit divin, aux conseils évangéliques de pauvreté, de chasteté et d'obéissance, et surtout il n'y est pas obligé dans la mesure et de la manière dont cette obligation découle des vœux publics pour qui s'engage dans l'état religieux. Quant aux clercs réguliers, ce n'est pas en tant que clercs, mais en tant que religieux, qu'ils professent l'état de perfection évangélique.* »

Concluons : ici le pape désapprouve l'attitude du directeur ou du recruteur qui, en face d'indices de vocation sacerdotale, oriente vers la vie religieuse sous prétexte de sécurité, de mérite, considérant le clergé séculier comme un pis-aller que tolère l'Église. Donc même pour une orientation initiale vers le juvénat, on devrait exiger plus qu'un désir de dire la messe, de réciter le bréviaire, simples vellétés des fonctions sacerdotales; il faut un vouloir initial de consécration.

4) Citons une lettre du 13 juillet 1957 de la Congrégation des Affaires Extraordinaires à propos de l'allocution *Annus Sacer*, du 8 décembre 1950: « *Lorsqu'on dit qu'un prêtre qui veut tendre à la perfection doit se faire religieux ou tout au moins devenir membre d'un institut séculier; et si à un jeune homme qui hésite entre le sacerdoce séculier et l'entrée en religion, on répond que c'est une question de générosité; lorsqu'on assure que celui qui se décide pour le clergé séculier prouve qu'il n'est pas assez généreux pour se donner entièrement au service de Dieu; si, à un jeune homme qui hésite de la sorte, on pense ne pas pouvoir conseiller d'entrer au séminaire plutôt qu'en religion; si certains vont jusqu'à dire que l'Église tolère le clergé séculier comme un pis-aller, mais que l'idéal serait que tous les prêtres soient religieux; — c'est là une fausse intelligence et une application erronée de l'allocution du Saint-Père. Les évêques font usage de leur droit, s'ils s'opposent à une propagande de recrutement de sociétés religieuses qui ait des fondements théoriques inexacts et susceptibles d'induire en erreur, qui,*

dans la pratique, soit pour le moins peu loyale, et s'ils lui tracent par décision administrative de justes et fermes limites. »

La conclusion est pour tous évidente d'une notion exacte de la vocation, afin de suivre la prescription que j'ai citée en exergue de cette conférence et que je reprends ici pour que vous en saisissiez toute l'importance:

« On ne doit jamais forcer personne, de quelque façon que ce soit, à l'état cléricale ou religieux, ni y attirer ou y admettre quelqu'un qui ne donnerait pas réellement de vrais signes de vocation divine, ni promouvoir pareillement au ministère cléricale quelqu'un qui ferait preuve de n'avoir reçu divinement que la vocation religieuse; et pour ceux qui auraient reçu également ce don de Dieu, on ne doit pas les pousser ou les égarer vers le clergé séculier. On ne doit enfin écarter personne de l'état sacerdotal, s'il est reconnu par des signes certains qu'il s'agit d'un appel de Dieu. » (Pie XII, 31 mai 1956).

5) Pie XII, dans son encyclique *Menti nostræ*, lance cette invitation: « Nous engageons tous les prêtres, qu'ils soient membres du clergé diocésain ou des Ordres et Congrégations religieuses, à rester unis par les liens de la charité fraternelle et à tendre courageusement dans l'union de leurs forces et de leur volontés vers le but commun qui est le bien de l'Église ».

6) N'oublions pas enfin la vocation spécifique des religieux éducateurs. Pie XII, dans sa lettre du 31 mars 1954 au Cardinal Valéri, disait explicitement: « Cette famille religieuse, quoique composée presque uniquement de membres qui, suivant un appel spécial de Dieu, ont renoncé à la dignité sacerdotale et aux consolations dont elle est la source, est cependant en grand honneur dans l'Église et aide puissamment les ministres de Dieu dans l'éducation de la jeunesse. Si l'Église a conféré même à des laïques cette charge, cela signifie clairement que les deux milices sacrées peuvent très utilement travailler à leur salut et à celui du prochain, en s'appuyant sur les règles et les lois canoniques particulières qui régissent l'une et l'autre. C'est pourquoi que personne ne déprécie les membres de ces sociétés religieuses, sous le prétexte qu'ils ne sont pas élevés au sacerdoce, ni ne mésestime la fécondité de leur apostolat. »

« Le don total de vous-mêmes, disait Pie XII aux Frères des Écoles chrétiennes, le 23 mai 1956, dans une abnégation pleine d'amour, dans une fidélité profonde à la Règle, dans une application conscien-

cieuse et intelligente au devoir d'état, doit demeurer le point essentiel de la vie religieuse. »

La vie religieuse, ai-je dit, ne comporte pas référence nécessaire au sacerdoce; la vie religieuse, qui de fait « a renoncé au sacerdoce », comme dit le pape, n'est ni tronquée, ni diminuée. La théologie et l'histoire prouvent que la vie religieuse et le sacerdoce sont deux choses fort distinctes qui ne s'appellent pas nécessairement. La vie religieuse, en son essence, est un effort pour vivre en perfection les engagements du Baptême; c'est « une préférence inconditionnée de Dieu et le rejet de tout ce qui pourrait s'opposer au caractère absolu de cette option ». Cette vocation peut se rencontrer sans un appel au sacerdoce, même chez des hommes qui auraient par ailleurs les aptitudes humaines capables de les faire aspirer à la prêtrise. Il est bon, profitable et admirable que certains représentent et perpétuent ces formes de l'oblation en son état pur, et rappellent, chez les hommes comme chez les femmes, que la vie religieuse, en soi, demeure chose distincte de la vie sacerdotale, et qu'on puisse tendre à l'authentique sainteté sans les grâces du sacerdoce.

Nous avons maintenant toutes les notions théologiques pour répondre sûrement à notre question: quels sont les indices pour une première orientation ?

L'examen des *aptitudes* selon les exigences des trois vocations, avec leurs modalités concrètes de vie, est un prérequis qu'il faut faire avec soin et humilité. Quand il n'y a pas d'espoir d'acquisition de ces qualités ou de disparition des contre-indications dans le laps de temps avant les engagements, le candidat n'est certainement pas appelé, parce que pas appelable.

Quand il possède toutes ces capacités, il faut qu'il présente *quelque chose de plus*, qui est d'ordre surnaturel interne, repérable en direction spirituelle: l'intention droite ou désir surnaturel, motivé et persévérant, d'une réalité plus ou moins explicite selon l'âge, mais en relation spécifique avec le sens de l'une des trois vocations.

Je proposerais donc:

1° — pour le sacerdoce, le désir de la *fonction* sacerdotale, tel que dire la messe, confesser, prêcher, sauver les âmes.

2° — l'oblation religieuse avec la prêtrise comporterait en outre un désir initial de consécration et d'oblation en communauté.

3° — pour la vie religieuse à l'état pur, un sens particulier de piété, de docilité, allié à une très grande générosité capable d'accepter joyeusement les renoncements proposés.

Évidemment, il serait outrecaidant d'obliger l'Esprit Saint à se prononcer sur une âme de 13 ans. Voilà pourquoi si nos maisons de formation conservent un climat d'entière liberté, permettent et même proposent, à l'heure de l'adolescence, de reprendre à fond le problème de la vocation sans tenir un compte strict des premières orientations, sans menace de tentation ou de manque de générosité, avec facilité de bifurcation acceptée partout loyalement et joyeusement, on pourrait attendre plus tard l'apparition plus prononcée des indices mentionnés. Mais un recruteur se doit en conscience de manifester sincèrement le climat et le style de la maison pour laquelle il recrute, sans guet-apens.

Tous nos collèges devraient adopter un plan selon les Exercices de Saint-Ignace: a) fermeté indiscutable *sur la fin*, i.e. le service de Dieu; b) indifférence *sur les moyens*, en attendant la manifestation divine, en s'appliquant entre temps avec dévotion au devoir d'état, comme préparation et garantie de la condition de vie de demain. N'est-ce pas, au contraire, parce qu'on a trop prêché d'une part, et trop retenu d'autre part d'excellents moyens, forme sacerdotale ou religieuse à atteindre, qu'on lâche la fin qui est de servir Dieu, quand le moyen ardemment rêvé vient à manquer. Donc don de soi à Dieu plus qu'utilisation d'une discipline ou style de vie. Nos maisons, en insistant sur cet aspect, deviendraient des centres ardents d'un apostolat exigé par la vie chrétienne tout court, et ménageraient les transferts harmonieux à l'heure des décisions, sans déception, amertume ou morgue vaniteuse, pour servir Dieu à fond, soit dans le monde, le clergé ou la communauté. La fin reste inébranlablement la même pour chacun, seule diffère la modalité.

Que Marie, Notre-Dame de Bon-Secours, bénisse et féconde nos efforts de collaboration pour procurer, à tous les échelons, de dignes ouvriers du Seigneur, nous permettant avec respect et humilité d'aider nos jeunes à mieux comprendre et suivre le mystérieux appel de Dieu à des fonctions sublimes et à de généreuses oblations.

LE PROCÈS DES MÉTHODES DE RECRUTEMENT

par les RR. FF. Léo et Valère

Comme le programme l'indique, nous essaierons de passer en revue les principaux procédés que nous employons dans notre travail de culture des vocations. Dans le but de les améliorer, nous tâcherons de découvrir ce qu'ils ont d'excellent et de bon, sans fermer les yeux sur ce qu'ils peuvent cacher de médiocre ou de mauvais, puisque nous sommes tous faillibles et que l'erreur peut se glisser d'autant plus facilement que nous sommes à étudier un domaine où les résultats sont souvent imperceptibles. Nous tenterons donc un effort loyal, en vue de juger nos procédés dans le recrutement des vocations sacerdotales, religieuses et missionnaires.

Si vous le voulez bien, envisageons d'abord le problème dans son ensemble; ensuite, nous passerons aux points plus particuliers.

Frère Valère, vous qui cultivez les vocations depuis nombre d'années, pensez-vous que nos procédés, dans ce domaine, sont actuellement à point ?

F. Valère: Sans être trop optimiste, je crois pouvoir affirmer, en général, que nos procédés actuels sont meilleurs que ceux d'il y a une vingtaine d'années; mais je m'empresse d'ajouter qu'ils sont encore susceptibles d'amélioration. Ils font évidemment partie du domaine des perfectibles.

J'ose même dire que, dans le secteur des écoles secondaires ou supérieures, le travail de recrutement des vocations sacerdotales, religieuses et missionnaires en est encore à ses débuts. Je crois que les procédés qu'on y emploie sont très imparfaits, à en juger par les minces résultats.

F. Léo: Je partage entièrement votre avis en ce qui concerne les écoles secondaires; mais je tiens à souligner qu'il ne s'applique aucunement aux collèges classiques dirigés par des prêtres, car dans tous nos Séminaires, on trouve une véritable pépinière de vocations sacerdotales. Quant aux écoles supérieures ou secondaires, comme on les appelle aujourd'hui, croyez-vous qu'il soit possible d'obtenir de meilleurs résultats, dans ce secteur, en améliorant nos procédés ?

(Suite page 259)

PARTICIPANTS AU DEUXIÈME CONGRÈS des PRÉPOSÉS aux OEUVRES DE VOCATIONS Tenu à QUÉBEC les 16 et 17 AOÛT 1958

LL. EE. NN. SS.:

Marius PARÉ, président, évêque auxiliaire à Chicoutimi.
Lionel AUDET, vice-président, évêque auxiliaire à Québec.
J.-N. LA BRIE, conférencier.

PRÉLATS et CHANOINES:

Mgr Laurent PRESSEAU, V.G. à St-Jérôme.
Mgr Roger MARIEN, 1105 Boul E., Montréal.
Mgr J.-Armand BROUILLARD, Sup. du Séminaire de St-Hyacinthe.
Mgr Paul JONCAS, V.G. à Gaspé.
Chan. Laurent GAUDET, sup. au séminaire de Nicolet, conférencier.
Chan. Eugène DUMONTIER, 54 N. Place Bourget, Joliette.
Chan. Robert ROUSSEAU, Collège de Ste-Anne de la Pocatière.

RR. PÈRES:

Gérard GOULET, s.j., Provincial et Président de la C.R.C.,
3215 Chemin Ste-Catherine, Mtl.
M. Arthur DELORME, p.s.s., conférencier, 116 O. Notre-Dame, Mtl.
Adrien MALO, o.f.m., directeur de la « Vie des Communautés Religieuses »,
animateur des forums, 5750 Boul. Rosemont, Mtl.
L.-J. BONDY, o.s.b., Séminaire St-Basile, Toronto.
Sylvio DUCHARME, o.m.i., provincial, 3456 avenue Ontario, Mtl.
H. CHARBONNEAU, o.m.i., sec. adjoint de la C.R.C., 1 Stewart, Ottawa.
Jacques-Marie LANGLAIS, c.s.c., 2955 Chemin Ste-Catherine, Mtl.
Roland M.-JALBERT, c.s.c., 2955 Chemin Ste-Catherine, Mtl.
X. LANGEVIN, c.ss. r. Ste-Anne-de-Beaupré.
André VIGNEAULT, c.s. sp., 3136 Boul. Westmount, Mtl.
Paul BOURQUE, o.f.m., 3113 Guyard, Mtl.
Marcel MERCIER, o.m.i., Maison Jésus-Ouvrier, Québec.
Benoît BRETON, o.p., Couvent des Dominicains, St-Hyacinthe.
Louis GAUTHIER, c.s.v., 4535 Charleroi, Mtl N.
Alphonse ARSENEAULT, o.c.a.o., Rogersville N., N.B.
GUY, o.f.m. cap., 938 St-Maurice, Mtl.
Ferdinand COITEUX, o.f.m., 2080 O. Dorchester, Mtl.
Alphonse GALARNEAU, c.s.v., Maison Provinciale, Joliette.
Luc-Emile FOISY, c.s.v., Rawdon.
J. BELLEHUMEUR, c.s.v., La Ferme, Abitibi.

MM. les ABBÉS:

Alain BOUCHER, conférencier, Séminaire St-Victor de Beauce.
Marc L. GAUTHIER, Fort-Coulonge (Pembroke)
CLOUARD, dir. O.V., Évêché de Hauterive (Saguenay)
Charles A. DEMERS, Sup. Petit Séminaire, Chemin Carson, R.R. 1 Ottawa
Gérard LEMAY, Séminaire St-Jean de Québec.
Maurice AUDET, Haileybury, Ont.

Pierre BERGEVIN, 473, rue Fournier, St-Jérôme
 Roland CAMPEAU, Séminaire St-Joseph, Mont-Laurier
 Réjean BOUCHARD, Séminaire Ste-Marie, Shawinigan
 Samuel LEMOINE, Séminaire de St-Hyacinthe
 Marcel DUBOIS, 1105 est, Boul Gouin, Mtl.
 Marc ROY, 1105 est, Blvd Gouin, Mtl.
 André DROLET, 1105 est, Blvd Gouin, Mtl.
 Lionel PINEAU, Séminaire de Rimouski
 Marcel TURCOTTE, p.m.é., Séminaire des Missions Étrangères, Pont-Viau
 Robert MICHAUD, Dir. spi., Grand Sém. de Rimouski
 André DUCHESNE, 47, des Ramparts, Québec
 Marcel CARON, Ste-Anne-de-la-Pocatière
 Gérard BARON, p.m.é., Dir. spi., 2186, Chemin Ste-Foy, Québec

Frères des Écoles chrétiennes

FF: M-CYRILLE Sec. des Frères Ens., 949 Côté, Montréal
 MARC-MARIE, Provincial, 2360 Chemin Ste-Foy, Québec
 ARNOULD, Assistant provincial, 2360 Chemin Ste-Foy, Québec
 Marie-Philibert, Académie de Québec
 Barthélémy, 2360 Chemin Ste-Foy, Québec
 Herman, 2360 Chemin Ste-Foy, Québec
 Daniel, 744 du Collège, Mtl
 Clément, Mont-Saint-Louis, 244 E, Sherbrooke, Montréal
 Justinien, Willow Bunch, Saskatchewan
 Quintilien, 373 Sussex, Ottawa
 Bernard, 373 Sussex, Ottawa
 Maurice, 373, Sussex, Ottawa
 SYLVAIN, Provincial, 1 Charlotte, Longueuil
 Marie-Dominique, 1 Charlotte, Longueuil
 Marc-Philippe, 744 du Collège, Mtl.
 OMER, Provincial, Ste-Angèle-de-Laval
 Armand, Ste-Angèle-de-Laval
 Jacques, 373, Sussex, Ottawa
 ARSÈNE, Provincial, 138 Daly, Ottawa 2
 Renéus-Bernard, 138 Daly, Ottawa 2
 Raymund Lewis, 373 Sussex, Ottawa 2
 Yves, 4 Primrose Crescent, Ottawa 2
 Maxens-Jacques, 373 Sussex, Ottawa 2
 Médéric-Omer, 373 Sussex, Ottawa 2
 Edmond, Longueuil
 Marcel, St-Joseph de Sorel
 Conrad, 2343, Pie IX, Montréal
 Marie-Liguori, É. S. Piché, Lachine
 Laurent, LaSalle High School, Kagoshima, Japon
 Hector, École S. St-Jérôme
 Emilien, 2343, Pie IX, Montréal



PHOTO-SOUVENIR DU DEUXI AUX OEUVRES DE VOC RELIGIEUSES ET tenu à la Cité Universitaire de Qu

Cette photo est prise devant le pavillon de la FA



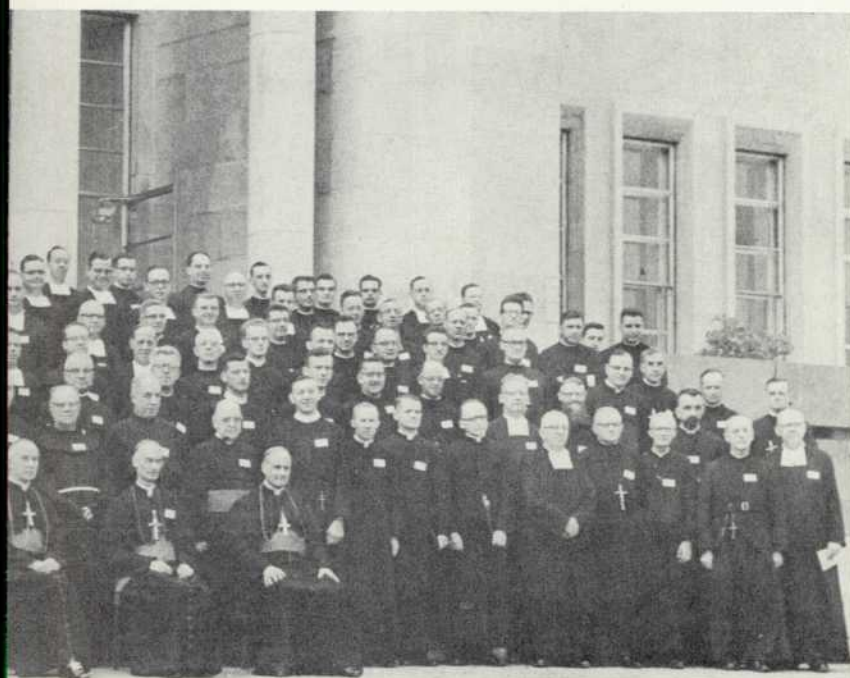
Au centre : LL. EE. NN. SS. **J.-N. LA BRIE**, conférencier,
et **Lionel AUDET**, auxil

Aux premiers rangs, nous distinguons les **Directeurs d'Oeuvres diocés**
quelques-uns des **Conférenciers**. À l'extrême gauche, le F. MARIE-
principaux organisateurs de l'imposante réunion. À la gauche de la 2e

ME CONGRÈS DES PRÉPOSÉS ATIONS SACERDOTALES MISSIONNAIRES

bec-Ste-Foy, les 16 et 17 août 1958.

ULTÉ de COMMERCE où se tinrent les assises.



(Courtoisie de la Photo Moderne de Québec)

Marius PARÉ, évêque auxiliaire à Chicoutimi, **Président**,

à Québec, conseiller.

nes de Vocations, plusieurs **Provinciaux des Frères Enseignants**,

OMOND, s.c., et à l'extrême droite, le **F. M.-CYRILLE**, é.c., les deux

angée, le Secrétaire général de l'Institut séculier Saint-Pie X.



Clercs de Saint-Viateur

FF: Philippe Champagne, Sainte-Luce-sur-Mer
 J.-A. Gagnon, 1145 ouest St-Viateur, Outremont
 Bernier, Maison Provinciale, La Ferme, Abitibi
 Malouin, Maison Provinciale, La Ferme, Abitibi
 Pierre Harpin, Collège Louis Querbes, Berthierville
 Paul Lefebvre, Maison Provinciale, Joliette

Frères du Sacré-Cœur

FF: BRUNO, Provincial, Champigny
 Louis-Gérard, St-Fidèle, Québec
 Marie-Edmond, Champigny
 Borromée, École St-Esprit, Québec
 Jean-Donat, École l'Assomption, Cap-de-la-Madeleine
 Donald, École l'Assomption, Cap-de-la-Madeleine
 LÉO, Sherbrooke, conférencier
 Claudien, École Notre-Dame, Ancienne-Lorette
 Ephrem, École St-Michel Jonquière
 Valmore, École St-Michel, Jonquière
 VALERE, conférencier, Arthabaska
 Prosper, Arthabaska
 GEORGES, Provincial, École Secondaire Langevin, Rimouski
 Charles-Edouard, Petit-Rocher, N.B.
 Henri-Bertrand, Val Sacré-Cœur, Amqui
 Lévis, Val Sacré-Cœur, Amqui
 Longin, Val Sacré-Cœur, Amqui
 Elie, R R No 1, Cornwall, Ont.
 Hubert, École St-Laurent, Jonquière
 Célestin, 31 Fairmont, Ottawa
 Libert, Rosemère
 Gustave, Mont-Sacré-Cœur, Granby
 Gilbert, École Casavant, St-Hyacinthe
 Théofred, Mont-Sacré-Cœur, Granby
 Alphérie, Mont Sacré-Cœur, Granby
 Jean-Edouard, Rosemère

Frères de Saint-Gabriel

FF: JOSEPH, Provincial, 1655 est Blvd Gouin, Mtl.
 Grégoire, 1655, est Blvd Gouin, Mtl.
 Célestin, St-Guillaume, (Yamaska)
 PASCAL, Provincial, Champlain
 Thomas, Champlain.

Frères de l'Instruction chrétienne

- FF: Auguste Bourassa, LaMennais (Laprairie)
Léopold-Auguste, Maison Provinciale, La Pointe-du-Lac
Henri-François, Maison Provinciale, Dolbeau
Stanislas-Étienne, Maison Provinciale, La Pointe-du-Lac
Charles-Henri, Maison Provinciale, Dolbeau
Victor, St-Romuald
Gérald-Joseph Boismenu, Ass. Provincial, Oka.
Norbert-Marie Parisien, Maison Provinciale, Oka.
BERTRAND-MARIE, Provincial, Pointe-du-Lac

Maristes:

- FF: Claude-Albert, Maison Provinciale, Lévis
Paul-Michel, Desbiens (Lac St-Jean.)
Alfred-Benoit, Académie Commerciale, Chicoutimi
Joseph-Angélicus, Juvénat du Sacré-Cœur, Beauceville-Ouest
Onésime-Gérard, Juvénat Champagnat, RR no 1, Sherbrooke
Régis-Armand, Mont-St-Joseph, St-Vincent-de-Paul

Frères de Ste-Croix:

- FF: Christophe-O. Gouin, St-Césaire (Rouville)
Raymond Gagnon, Collège St-André, St-Césaire

Frères de la Charité:

- FF: ZÉPHIRIN, conférencier, 1245 Redpath Crescent, Montréal 25
THOMAS, Provincial, 1245 Redpath-Crescent, Montréal 25

Frères de N.-D.-de-la-Miséricorde:

- F. ALCIDE, Provincial, St-Denis-sur-Richelieu

Frères Hospitaliers:

- F. Cléophas Bourboin, 555 ouest Blvd Gouin, Mtl 12

Marianistes:

- F. Dollard Beaudoin, St-Anselme (Dorchester), Qué.

F. Valère: J'en suis bien convaincu, car je constate avec regret que, jusqu'à maintenant, on ne s'est pas mis suffisamment à la tâche. On se cantonnait trop facilement ou plutôt trop confortablement derrière cette fausse idée que les grands sont déjà orientés, au point de vue vocationnel, et qu'il est pratiquement impossible de changer cette première détermination.

F. Léo: En effet, je crois que des efforts sérieux n'ont pas encore été tentés, de la part des responsables de l'orientation vocationnelle des grands: les Directeurs d'école, les Aumôniers et les Professeurs. Il faudrait que tous se concertent pour faire un travail d'ensemble, et pour répartir les tâches. S'ils unissaient toutes leurs ressources en une parfaite collaboration, je suis persuadé que nous arriverions à des résultats tangibles.

F. Valère: Je suis parfaitement de cet avis.

F. Léo: Mais je crois que notre entretien ne doit pas porter surtout sur notre travail de recrutement auprès des grands. Il semble que la principale source de recrutement, tant pour le clergé que pour les communautés religieuses, demeurera toujours celle des élèves qui terminent le cours élémentaire. Toutefois, je suis d'avis que nous devrions à tout prix exploiter l'autre filon, qui n'est certes pas à dédaigner, mais sans diminuer nos efforts chez les plus jeunes. L'expérience des États-Unis est très encourageante, dans le domaine des vocations chez les grands étudiants.

Examinons donc quelques points particuliers, concernant nos méthodes auprès des jeunes; et dans le forum qui suivra, je souhaiterais que tous ceux qui ont de l'expérience auprès des élèves avancés nous donnent leur avis sur ce problème que nous venons d'effleurer. Ils nous rendraient un service inappréciable en nous éclairant sur les méthodes à employer auprès des grands.

Frère Valère, pourriez-vous nous faire part de vos principales observations, dans la VISITE DES ÉCOLES, en vue de semer des vocations?

F. Valère: J'ai d'abord remarqué que les écoles importantes ont plusieurs visiteurs, tandis que les petites écoles retirées dans le fond des rangs en reçoivent très rarement, et certaines, jamais, au dire des institutrices concernées.

Il me semble que c'est une lacune sérieuse, car j'ai souvent découvert des aspirants prometteurs dans des lieux très reculés.

On s'abstient parfois de visiter ces écoles, sous prétexte que les élèves qui les fréquentent sont trop peu avancés dans leurs études. Pourtant, je suis d'avis qu'il faut semer dans le cœur des jeunes, dès les premières années scolaires, si nous voulons préparer des vocations nombreuses et solides. Qu'en pensez-vous, F. Léo ?

F. Léo: Vos observations me semblent bien fondées. Vous me permettrez quelques suggestions, en vue d'éviter cet inconvénient que j'ai constaté, moi aussi, au cours de mes visites dans les petites écoles.

- 1 — D'abord, chaque petite école devrait recevoir au moins deux visiteurs chaque année (l'un à l'automne et l'autre au printemps) en vue d'attirer l'attention des jeunes sur le problème de leur vocation.
- 2 — Je suggérerais que les écoles dirigées par des Religieux-Frères soient visitées chaque année par deux Religieux-Pères de différentes communautés, en plus des visites régulières, si possible hebdomadaires, du clergé paroissial.
- 3 — Quant aux écoles de ville, dirigées par des laïcs, elles devraient être visitées chaque année par au moins un Père et un Frère, en plus des visites régulières du clergé paroissial.
- 4 — Dans les écoles des paroisses où le ministère est assumé par des Pères, les élèves devraient recevoir la visite d'un prêtre diocésain et d'un Frère, en plus des visites régulières des Religieux-Prêtres de la paroisse.

F. Valère: Si les visites étaient organisées de cette manière, il me semble que le Saint-Esprit pourrait souffler où il veut. En tout cas, les enfants auraient certainement l'avantage de connaître les différents genres de vocations supérieures, et les différents besoins de l'Église.

F. Léo: Je crois que c'est un point important, car si nous voulons que le Maître de la moisson bénisse cette semence et la fasse produire cent pour un, il est bien évident qu'elle doit être CATHOLIQUE et SURNATURELLE; catholique en invitant les cœurs généreux à se consacrer à Dieu dans le genre de vocation religieuse ou sacerdotale que leur suggérera le Saint Esprit; surnaturelle, en comptant beaucoup plus sur la grâce de Dieu que sur les pauvres artifices humains.

F. Valère: Croyez-vous que ces causeries doivent être longues, dans les petites écoles de campagne ?

F. Léo: Au contraire, j'estime que c'est bien préférable que nos visites dans ces écoles soient brèves: une vingtaine de minutes environ. L'attention des jeunes ne peut être soutenue et captivée pendant de longues périodes. D'ailleurs, nos visites doivent être brèves, afin que personne, de bonne foi, ne puisse se plaindre qu'elles dérangent le programme scolaire.

F. Valère: Je crois que vos observations, surtout les deux précédentes, sont bien opportunes; nous devons les appliquer également à toute littérature sur la vocation. Dans ce domaine, j'aurais quelques constatations à signaler:

1) D'abord, en ce qui concerne la vocation du Religieux-Frère, il me semble que nous devons déplorer une abstention ou une timidité inexplicable pour en décrire la beauté, la nécessité et les nombreux autres aspects qui pourraient être exploités.

Certains auteurs, dans leurs écrits ou leurs discours, suggèrent la vocation de Religieux-Frère uniquement à ceux qui n'ont pas un talent suffisant pour franchir le cycle des études classiques; ils considèrent comme une perte — et parfois s'efforcent de l'éviter par un détournement — les élèves brillants qui aspirent à la vocation de religieux-éducateurs dans une communauté de Frères enseignants.

D'autres emploient, encore de nos jours, la formule suivante qui ignore complètement les Religieux-Frères, en résumant ainsi les diverses vocations supérieures: « les prêtres, les religieuses et les missionnaires ».

2) Dans le domaine de la littérature, je constate aussi qu'il y aurait d'intéressantes biographies à rédiger et à illustrer, au profit des jeunes, et en vue de susciter des vocations, à cet âge où les héros exercent un ascendant si efficace.

3) Je constate, enfin, que la littérature qui existe n'est pas suffisamment utilisée, peut-être parce qu'elle n'est pas assez connue. Il y aurait lieu de faire un examen de conscience pour voir si nous avons tous utilisé au maximum la collection « RÉPONSES », par exemple, rédigée spécialement pour les jeunes.

F. Léo: A la suite de vos constatations, Frère Valère, je proposerais les suggestions suivantes:

1) D'abord, n'y aurait-il pas lieu de former un Comité chargé de dresser la liste de ce qui existe déjà, dans le domaine de la littérature sur la vocation, et de diffuser cette liste auprès de tous les intéressés à l'œuvre des vocations ; ou mieux encore, la Conférence Religieuse Canadienne pourrait se charger de cet office.

2) Et pour favoriser le travail de ce Comité, chacun pourrait être invité à lui signaler les écrits qu'il connaît, ou ceux dont il peut disposer: textes pontificaux, analyses de textes, causeries ou catéchismes, et même pancartes, films, etc...

3) Mais il est d'une importance capitale que les écrits signalés soient conformes à l'enseignement authentique de l'Église, dans leurs parties doctrinales. De plus, ils doivent toujours être catholiques et viser au bien général de l'Église, tout en pourvoyant aux intérêts particuliers de telle communauté ou de telle vocation.

Ils doivent également éviter tout ce qui sent la théorie fataliste ou prédestinatienne, théorie contre laquelle la Commission cardinalice de 1912 nous met en garde, et qui s'oppose catégoriquement à l'enseignement de saint Thomas, que nous pouvons trouver dans son traité intitulé « L'ENTRÉE EN RELIGION ».

F. Valère: J'appliquerais volontiers les quelques remarques que vous venez de nous faire, à un autre domaine qui nous intéresse aussi, dans notre travail de culture des vocations; je veux parler du cinéma.

Il existe quelques bons films sur la vocation sacerdotale, et il en faudrait davantage. Mais ils sont extrêmement rares, les films sur la vocation religieuse, surtout sur la vocation du Religieux-Frère.

Il est vrai qu'un beau film est très coûteux, qu'il exige un travail d'experts et du temps. De plus, n'est-il pas déplorable que dans les quelques films qui existent sur la vocation, l'atmosphère et les paroles en fassent une affaire de sentiment plutôt qu'un drame de l'intelligence et de la volonté, soutenues et dirigées par la grâce.

F. Léo: En vue de l'utilité commune, le Comité dont il était question tantôt ne pourrait-il pas dresser une liste des différents films sur la vocation, avec une appréciation judicieuse sur chacun ?

F. Valère: Certainement; il pourrait ajouter cet item à ses attributions; mais il faudrait que tous ceux qui connaissent des films de ce genre les lui signalent.

F. Léo: Il y aurait peut-être lieu, aussi, de voir à la réalisation de nouveaux films sur la vocation. Dans ce cas, il faudrait qu'ils puissent rivaliser avec les films profanes, au point de vue perfection technique; autrement, ils seraient dépréciés, et ne produiraient pas les effets que nous en attendons.

Il serait bon de parler aussi de nos relations avec le clergé paroissial et avec les familles. Frère Valère, que pensez-vous de l'ensemble de nos relations avec les autorités ecclésiastiques paroissiales?

F. Valère: En général, nos relations avec les prêtres sont excellentes. Leur accueil est sympathique, encourageant et poli. Ils nous considèrent comme des éveilleurs de vocations aussi bien sacerdotales que religieuses, comme il convient à un homme qui s'efforce de faire l'œuvre de Dieu.

De notre côté, je crois que nous manifestons de la gratitude, en réponse à cette bienveillance, et de la coopération franche dans l'œuvre d'Église qui nous est confiée.

Dans certains cas, il arrive que des recruteurs ne consultent pas le Curé, avant d'accepter un sujet. C'est une erreur qu'il faut éviter. Le Curé est responsable des vocations, dans sa paroisse. C'est bien normal qu'il s'y intéresse et qu'il tienne à se tenir au courant du travail qui s'opère dans ce domaine. D'ailleurs, au point de vue pratique, il peut nous aider à éviter des erreurs très coûteuses.

Par exception, quelques curés nous reçoivent parfois avec une certaine froideur ou une certaine méfiance, comme si les sujets qui désirent entrer chez nous étaient enlevés au sacerdoce. Il arrive même parfois des détournements malheureux qui scandalisent les gens bien-pensants.

Mais je tiens à répéter que ce sont des exceptions qui ne font que confirmer la règle générale d'une collaboration sincère de la part du clergé.

F. Léo: Je me demande si la collaboration est aussi sincère dans les familles où grandissent les enfants sur lesquels nous devons compter pour la relève. On constate malheureusement que l'esprit de sacrifice diminue dans un très grand nombre de nos familles. Les douceurs exagérées du confort moderne amollissent les volontés qui ne savent plus dire un oui ou un non énergique.

De la part des parents, la séparation coûte... On ne le cache pas aux enfants. On fonde des espoirs intéressés sur l'avenir des jeunes. Ils rendent service à la maison...

On oublie que l'enfant appartient d'abord à Dieu. Et par un faux calcul, on biaise sa mentalité. On l'habitue à tout raisonner humainement, en faisant abstraction des vérités surnaturelles.

Il faudrait instruire davantage les parents, en ce qui concerne leurs devoirs à l'égard de la vocation de leurs enfants. Il importe de leur rappeler la nécessité des vertus de base à former en eux, sans oublier l'esprit de sacrifice, si nécessaire dans toute vocation sacerdotale et religieuse.

Maintenant, Frère Valère, il nous reste quelques questions pratiques à traiter. Vous nous rendriez service en exprimant vos opinions sur le problème fort délicat des renvois.

F. Valère: En général, je crois préférable que les renvois aient lieu à la fin de l'année scolaire: c'est à l'avantage du sujet, qui peut terminer son année d'étude sans changer d'institution, et aussi à l'avantage de la communauté, qui évite ainsi certaines critiques désobligeantes pouvant susciter de la méfiance chez les gens.

Cependant, dans certains cas, un renvoi immédiat s'impose: si le sujet est nuisible à la formation des autres juvénistes, et surtout s'il est scandaleux, il est évident qu'il faut protéger le groupe en le congédiant; et personne ne trouvera à redire.

En général, il faudrait éviter d'exécuter un renvoi lors d'une période de crise chez le sujet. Il est possible que le temps guérisse bien des maux, lorsque l'évolution physiologique ou psychologique de l'aspirant lui aura permis de se stabiliser.

Chez les plus jeunes, surtout, je crois que les vacances dans leurs familles, qui sont accordées presque partout maintenant, constitueront un facteur bienfaisant.

F. Léo: Je partage votre avis, Frère Valère; mais je me demande s'il est facile d'accorder exactement la juste mesure quant à la longueur de ces vacances dans les familles. Il faut, en effet, un temps suffisamment prolongé pour faire bénéficier les jeunes des avantages psychologiques que cela comporte; mais, d'autre part, comme ils sont jeunes, ils sont faibles; n'est-il pas à craindre que leur formation, à peine amorcée, s'effrite à la longue, si ces vacances sont trop prolongées?

Notre genre de vie, dans le monde actuel, exige une préparation différente de celle d'autrefois; les contacts sont nécessairement plus fréquents.

Mais il faut toutefois favoriser, dans la mesure du possible, les vocations encore frêles des jeunes au début de leur formation. Il faut tâcher de les aguerrir, sans les exposer inutilement et au-delà de leurs forces. Voilà un dosage pas toujours facile.

F. Valère: Un autre problème pratique qui se pose est celui des pensions.

C'est un problème assez complexe; il suffit de s'en occuper activement pour se rendre compte qu'il n'est pas aussi facile à solutionner, dans les cas pratiques, qu'en théorie.

Comment discerner la pauvreté réelle, et ne pas la confondre avec le manque de générosité?

Une attitude trop absolue peut tuer des élans généreux vers le don total de soi, en éliminant d'excellents sujets. Certains parents couperont court au désir de leur enfant, en disant tout simplement: « Tu sais bien que c'est impossible de payer tel montant. »

En pratique, chaque cas doit donc être examiné de près et jugé d'après les données dont nous pouvons disposer.

LE FONCTIONNEMENT D'UNE OEUVRE DIOCÉSAIN DE VOCATIONS

*par M. le Chanoine Laurent GAUDET,
supérieur du Séminaire de Nicolet.*

La vocation sacerdotale ou religieuse est un don de Dieu. C'est le Seigneur qui choisit ses prêtres pour l'exercice du saint ministère et qui appelle les âmes d'élite à la perfection de la vie évangélique. Notre-Seigneur nous en avertit lui-même dans le saint évangile, lorsqu'il nous dit: « Ce n'est pas vous qui m'avez choisi; mais c'est moi qui vous ai choisis et vous ai institués pour que vous alliez et que vous portiez du fruit et un fruit qui demeure » (S. Jean, XV, 16).

Cependant il faut sans cesse se souvenir que le Seigneur a voulu que son Église, sur la terre, continue son œuvre de sanctification jusqu'à ce qu'Il revienne. Il lui a confié la mission de sanctifier les âmes et de leur conférer le Saint-Esprit qui les illumine et les dirige dans les voies du salut. Si Dieu travaille les âmes par sa grâce, les hommes d'Église doivent collaborer à l'œuvre divine et travailler à l'édification du Corps Mystique du Christ.

Ce qui est vrai dans l'œuvre de la sanctification est aussi vrai dans le choix et l'orientation de son Église. Le Seigneur n'abandonne pas son Église. Il lui a confié le soin de cultiver les vocations et d'orienter les âmes dans la vigne du Seigneur. Dès lors, la culture des vocations et leur préservation sont une œuvre d'Église qui exige la collaboration de tous. Ce travail doit être organisé comme tout travail apostolique. Tel est donc le sujet que vous m'avez demandé de traiter devant vous. Vous m'avez invité à vous exposer comment doit fonctionner, dans un diocèse, une Oeuvre des Vocations. Il s'agit sans doute d'une œuvre diocésaine qui a pour fin et mission de cultiver les vocations dans le cœur des jeunes. Ces œuvres existent déjà sur le plan de l'Église universelle, tant par la fondation d'une Oeuvre Pontificale des Vocations Sacerdotales que par l'établissement d'une Oeuvre des Vocations Religieuses fondée par la Sacrée Congrégation des Religieux.

Nous voulons nous en tenir à exposer comment, dans un diocèse, on peut établir, dans une œuvre, sous la direction de l'Évêque, une collaboration efficace entre tous ceux qui doivent s'intéresser à ce problème, à savoir les prêtres, les religieux prêtres et laïques, les religieuses, les mouvements d'Action Catholique et les laïques.

Nous exposerons tout d'abord les principes et ensuite nous établirons des règles d'action.

LES PRINCIPES

Un diocèse est une Église particulière, dirigée par un Évêque, Pasteur légitime des âmes et successeur des Apôtres. Elle est une portion du Corps Mystique du Christ, Église en champ de travail sous la direction d'un pasteur et en gestation du royaume de Dieu. La mission apostolique revient d'abord et avant tout à l'Évêque qui continue parmi nous l'œuvre des Apôtres et qui a reçu du Christ les pouvoirs du magistère, du gouvernement et de la sanctification des âmes. L'Évêque appelle les prêtres à collaborer à son apostolat, en leur conférant la grâce du sacerdoce pour le ministère des autels et pour la distribution des grâces de salut par les sacrements. Il appelle aussi les religieux et les religieuses à exercer une mission apostolique dans son diocèse, soit pour l'éducation des jeunes, soit pour l'exercice de la charité. Les laïques aussi sont appelés par lui à collaborer à l'apostolat dans les rangs de l'Action Catholique, dans les œuvres de sanctification personnelle, chacun, dans sa sphère d'activité, exerçant la charité surnaturelle selon ses capacités, son devoir d'état ou la grâce qui lui a été donnée. C'est donc le devoir de tous de travailler à la construction du royaume de Dieu sur la terre et à l'édification du peuple de Dieu, en conséquence même de la grâce baptismale, de la vertu de la Confirmation et de la charité divine qui est nourrie dans nos cœurs par la sainte Eucharistie. Tous doivent s'attacher, pour leur part, à la vie spirituelle du diocèse, considérant que le progrès du Corps Mystique du Christ est une œuvre commune.

Mais la communauté spirituelle qu'est un diocèse n'est pas fermée sur elle-même. Elle doit être largement ouverte sur l'Église universelle et sur le monde. C'est ce que nous déclarait Son Excellence Mgr Martin, lorsqu'il fondait la mission nicolétaine au Brésil. On n'est catholique qu'à cette condition. Dans son encyclique sur l'Afrique, le Souverain Pontife affirmait que tous les évêques du monde sont solidairement responsables de la mission apostolique de l'Église, que rien n'est plus nocif à la vie même de l'Église que l'isolement, le repli sur soi et toute forme d'égoïsme collectif. La vérité est telle non seulement pour le clergé, mais pour les religieux et les militants de l'apostolat laïque.

RÔLE DE L'ÉVÊQUE

L'Évêque, dans son diocèse, doit tout d'abord pourvoir au recrutement de ses prêtres qui constituent son *presbyterium* et qui doivent travailler de concert avec lui dans la portion du territoire qui leur est confié. C'est un devoir grave et urgent pour le Pasteur des âmes que de recruter le nombre suffisant de prêtres pour le bien des fidèles. S'il ne peut le faire tout seul, c'est à lui toutefois que revient la tâche de donner la première impulsion et les saines orientations dans ce travail.

L'Évêque s'intéresse aussi à la culture des vocations religieuses de prêtres, de frères et de sœurs. Comme nous le déclarait maintes fois Son Éx. Mgr Martin, « toute Église qui ne donne pas de vocations à la vie de perfection est une communauté qui s'affadit, s'étirole et s'anémie. » Or une Église qui devient tiède se mérite le châtimement promulgué dans les saintes lettres contre les Églises tièdes: « Puisque te voilà tiède, ni chaud ni froid, je vais te vomir de ma bouche » (Apoc. III, 16). Pour le comprendre, il faut se rappeler que la vie religieuse est un état de perfection et que par ses moyens propres, à savoir les vœux de pauvreté, de chasteté et d'obéissance, elle veut faire naître dans les âmes religieuses la perfection de la charité divine. Cet idéal de vie parfaite sur la terre est le fait de certaines âmes d'élite. Cette vocation n'est pas le lot de la majorité des fidèles qui sont appelés à la voie commune, mais l'idéal de certaines âmes d'élite qu'on doit trouver dans une communauté diocésaine.

LE SÉMINAIRE DIOCÉSAIN

Le Séminaire diocésain, institution qui, sous l'autorité de l'Évêque, doit pourvoir d'abord au recrutement du clergé pour le diocèse (Canon 1354), est un milieu exceptionnel, choyé de la grâce divine. Quarante à cinquante prêtres pour cinq à six cents élèves. Une élite d'éducateurs pour une minorité de privilégiés. L'Église y tient, puisque toute son espérance se reporte sur ces hauts lieux de ferveur. *Spes in semine!*

Mais nos séminaires diocésains reçoivent-ils toujours l'appui qui leur est dû dans le sens des vocations ?

LA PAROISSE

La paroisse, communauté de culte et de sanctification, reçoit immensément du sacerdoce, mais doit, par un juste retour, en pré-

parer la relève. Une paroisse moyenne devrait donner au moins un prêtre par année. Ceci fut affirmé dernièrement encore au congrès eucharistique de Donnacona (19-22 juin 1958). Son Excellence Mgr Lionel Audet, évêque auxiliaire à Québec, disait aux enfants: « Nous aurons, en ce congrès, un seul prêtre ordonné pour vingt-six paroisses. Normalement ce devrait être quelque chose comme treize prêtres séculiers et treize prêtres réguliers. Et plus nombreuses encore devraient être les vocations de religieux et de religieuses ».

Est-elle vraiment chrétienne la paroisse qui reçoit plus qu'elle ne donne? Aussi longtemps qu'elle reste ainsi en une sorte de tiédeur spirituelle ou en une égoïste stérilité, elle est tout au plus une paroisse de mission.

LES COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES

Les Communautés religieuses, elles aussi, doivent collaborer à l'œuvre du recrutement des vocations sacerdotales et à la culture de l'idéal de la vie parfaite pour leur propre Congrégation. Il ne faut pas attendre que la vocation naisse et se cultive seule chez les jeunes. Les religieux et les religieuses ont le droit et le devoir de travailler à intensifier chez les jeunes le désir de la perfection évangélique. C'est le rôle propre des recruteurs de vocations, tels qu'il s'en trouve dans les Congrégations de Pères et de Frères. Ces recruteurs parcourent les diocèses pour faire connaître leur genre de vie, pour exposer leurs œuvres et pour susciter, Dieu aidant, des vocations pour leurs Congrégations. Par leurs prières et leur action personnelle, les religieux ont un rôle irremplaçable à jouer. Cependant prêtres et religieux ne doivent pas s'ériger en concurrents des âmes, à fortiori en antagonistes. Une Église diocésaine qui connaîtrait cette condition de recrutement s'alourdirait elle-même, développerait de mesquines rivalités, paralyserait les élans, et dans le plan de Dieu ne réaliserait pas la communauté de charité qu'on doit y vivre.

LES FAMILLES

Les familles sont les cellules vitales de la société et de l'Église. Il faut bien constater que nos familles en sont venues à un péché grave d'omission. Péché matériel, direz-vous. Omission quand même désastreuse, puisque nos fidèles ne jouent plus leur rôle dans la culture des vocations. Pour s'en rendre compte davantage, qu'on relise la page de S.S. Pie XI sur le sacerdoce: « La famille, premier jardin des vocations ».

LES ÉDUCATEURS

Les éducateurs et les éducatrices doivent exercer, dans le sens de la vocation, une influence décisive et complémentaire de la famille. Voici un fait fréquent qui confirme la réalité de cette influence bienfaisante. Depuis des années, aucune vocation ne sortait de telle institution. Voici des éducateurs nouveaux, des éducatrices nouvelles, et les vocations affluent.

Telles sont les diverses influences, les forces vives qui s'exercent pour intensifier chez les jeunes la vocation. Il ne s'agit pas, en tout cela, de chercher des formules extraordinaires, de trouver la voie miraculeuse, mais de travailler, chacun dans son domaine, à faire surgir des vocations. La vocation sera avant tout le fruit d'une collaboration intelligente et empressée des prêtres, des religieux et des fidèles.

(M. le Chanoine Gaudet cite alors de larges extraits des lettres pastorales de Son Ex. Mgr Martin, évêque de Nicolet, établissant l'Oeuvre des vocations du diocèse. Les intéressés pourront se les procurer à l'évêché de Nicolet.)

— II —

RÈGLES D'ACTION

Il nous reste maintenant à établir certaines règles d'action qui permettront à tous, membres d'une œuvre des vocations ou non, d'exercer leur influence en ce domaine.

RECRUTEMENT DES VOCATIONS

a) DANS NOS SÉMINAIRES DIOCÉSAINS.

Dans son encyclique « *Ad catholici sacerdotii fastigium* », S.S. Pie XI donne aux évêques les consignes suivantes: « *Le Séminaire doit donc être comme la pupille de vos yeux, Vénérables Frères qui partagez avec Nous le redoutable fardeau du gouvernement de l'Église. Qu'il soit l'objet de vos soins... Donnez à vos Séminaires les prêtres les meilleurs; ne craignez pas de les dérober même à des charges apparemment plus importantes mais qui, en réalité, ne peuvent être comparées à cette œuvre capitale et irremplaçable... Choisissez-les tels que, par l'exemple encore plus que par la parole, ils enseignent les vertus sacerdotales; qu'ils instruisent leurs élèves, de façon à leur donner un esprit solide, viril, apostolique. Que, par eux, fleurissent dans le Séminaire la piété, la pureté, la discipline, l'étude* ».

Le problème des vocations doit s'inscrire dans une pastorale d'ensemble. Chaque prêtre qui veut répondre aux perspectives de son sacerdoce, doit porter avec le Pape et son évêque, la sollicitude de toute l'Église. La civilisation contemporaine a multiplié les problèmes et conséquemment les postes à pourvoir de prêtres et de missionnaires. A cette fin, Dieu a jeté à plaines mains, dans l'âme des jeunes, des germes de vocations. La plupart des enfants qui commencent leur cours classique ont le désir sincère de devenir prêtres. Un trop grand nombre n'aboutissent pas au sacerdoce. C'est la question très grave de l'affermissement et de la persévérance des vocations. Un examen de conscience s'impose. Les prêtres-éducateurs de nos collèges sont-ils vraiment convaincus de l'importance de leur fonction et de l'influence surnaturelle qu'ils doivent rayonner pour consolider ces vocations ? Ne serait-il pas à propos d'examiner si la préoccupation dominante de certains prêtres-éducateurs n'est pas la culture intellectuelle de leurs élèves, et si, inconsciemment, en mettant trop l'accent sur l'aspect culturel de leur fonction d'éducateur, ils ne portent pas préjudice à la formation intégrale de l'adolescent ?

Tout éducateur doit être convaincu de la nécessité de former chez nos jeunes une volonté éclairée par des principes lumineux et constamment tendue vers le bien. La doctrine de l'Évangile est essentiellement béatifiante et c'est en aidant l'adolescent à trouver de la joie et du bonheur dans la vie chrétienne, qu'on favorise en lui l'éclosion de la vocation sacerdotale. Tout en lui infusant l'esprit de sacrifice, il faut l'amener à comprendre que la vie chrétienne n'est pas une mutilation, mais une libération, que le Christianisme n'est pas un code pénal, mais une religion positive, semeuse de joie et de bonheur.

Un grand éducateur donne à ses confrères les conseils suivants : « Tout éducateur doit façonner des caractères, des caractères plus aguerris, mieux trempés encore que jadis, et qu'il donne aux jeunes gens, grâce à des cours doctrinaux plus adaptés, plus centrés, plus vivants, où l'essentiel soit mis au premier plan et lumineusement vécu par celui qui l'enseigne et par tout l'entourage, l'intelligence enthousiaste de leur splendeur baptismale, de leur identification à Notre-Seigneur Jésus-Christ. Qu'il n'y ait plus aucun baptisé qui s'ignore. Quiconque sort de nos mains doit savoir, ce qui s'appelle *savoir*, qu'il est tabernacle de la Trinité, fragment du Christ, *portio*

Christi, que tout aboutit là et part de là, que c'est une indicible noblesse et qu'il doit en vivre les magnificences à la face du monde ».

Tout prêtre a le grave devoir de s'occuper des vocations. Son zèle se manifestera d'abord par la prière fervente et quotidienne pour les vocations. « Priez le maître de la moisson d'envoyer des ouvriers à sa moisson. »

Avant de s'en aller, Notre-Seigneur avait choisi ses Apôtres, et il les avait formés. Il les avait choisis sous l'action du Saint-Esprit. Dans les Actes des Apôtres, nous lisons ceci au tout début: « *Dans mon premier livre, ô Théophile, j'ai parlé de tout ce que Jésus a fait et enseigné, depuis le commencement jusqu'au jour où, après avoir donné ses instructions aux Apôtres qu'il avait choisis sous l'action de l'Esprit-Saint, Il fut enlevé au ciel* ». Nous voyons que Jésus a été guidé par le Saint-Esprit dans son choix, et il en sera toujours de même. Quand surtout il s'agit de désigner ses collaborateurs, les chefs de son troupeau, Jésus est sous l'influence de son divin Esprit. Il avait prié avant de les désigner. Jésus donne un exemple qui sera toujours à suivre. Le Saint-Esprit doit être surtout présent pour le choix des apôtres d'aujourd'hui. Notre action apostolique doit se placer dans la mouvance de l'Esprit.

A la prière constante pour la multiplication et le choix des vocations sacerdotales, religieuses et missionnaires, il faut ajouter l'influence de l'exemple.

La vocation est l'œuvre de la grâce et des interventions humaines. L'attitude du prêtre a une influence considérable sur le recrutement des vocations. Autant la médiocrité écarte et dégoûte du sacerdoce, autant la sainteté du prêtre donne envie de l'imiter. Nous ne pourrions jamais empêcher nos jeunes gens de nous juger et de nous juger sévèrement. C'est de leur âge. Un éducateur fait, à ce sujet, les réflexions suivantes: « L'influence de l'exemple donné par un bon prêtre est généralement de valeur exceptionnelle. Ici notre tâche est immense et en bien des cas déterminante. On parle beaucoup, à notre époque, d'engagement, de témoignage, de sacerdoce incarné, que sais-je ! Il est difficile d'exercer un sacerdoce plus incarné, plus collé au réel, que celui de nos collègues, où chacun de nos prêtres, parachuté dans la masse, est offert en spectacle à son petit peuple d'enfants du matin au soir... Notre manière de célébrer la messe, de faire notre action de grâces, nos visites personnelles au Saint Sacrement, la récitation de notre bréviaire et de notre chapelet,

notre façon d'accueillir les enfants, surtout de concevoir notre devoir d'état au regard de nos élèves, seront une invitation constante à nous imiter, voire même à nous dépasser, pour les âmes les plus généreuses et les mieux disposées. »

L'éducateur attendu de l'adolescent doit être un maître de grande valeur, greffé sur la plénitude du Christ, rayonnant de la lumière de sa vérité et de la chaleur de son amour.

Toutes ces considérations ne doivent pas jeter dans l'ombre les moyens essentiels et irremplaçables destinés à aider les vocations sacerdotales et religieuses: l'assistance à la messe, la réception des sacrements, la dévotion à la très sainte Vierge et la pratique de la direction spirituelle.

RECRUTEMENT DES VOCATIONS DANS NOS PAROISSES

« Les prêtres des paroisses feront de ce problème la préoccupation majeure de leur ministère, appuyant le plus parfaitement possible les intentions et les mots d'ordre de l'Évêque, étudiant pour eux-mêmes la grandeur de leur propre sacerdoce et de la vie religieuse et prenant bien garde que leurs paroles ou leurs gestes nuisent même de loin à quelque vocation que ce soit. C'est au nombre des vocations écloses dans une paroisse que se mesure l'efficacité du zèle apostolique des pasteurs. » (op. cit. p.171)

A chaque paroisse, certains diocèses demandent une journée mensuelle de prières et une journée annuelle dite des vocations. Mais l'efficacité en profondeur de ces journées de vocations est conditionnée par un effort de continuité. Ces journées ne doivent-elles pas être comme une sorte de moments intensifs et non isolés dans un mouvement d'ensemble? De même la parole des prédicateurs de l'Oeuvre des Vocations doit tomber dans une terre bien préparée; c'est à cette condition qu'elle germera et produira des fruits. Les fidèles s'attendent trop à un sermon en deux points: la prière et l'aumône. Pour beaucoup, est-ce que cela ne se résume pas, chez les fidèles, à un aspect financier? Ce sermon annuel, si éloquent soit-il, ne devrait pas être isolé. Et les diverses prédications de missionnaires de passage sont-elles suffisamment exploitées, pour nos fidèles, dans le sens de la catholicité?

L'immense majorité des vocations sont des vocations d'enfants. Il serait infiniment malheureux, pour le recrutement des vocations, de négliger cet âge privilégié. Ce n'est pas pour rien que, dans un

discours aux curés de Rome, S.S. Pie XII, traitant de la crise des vocations, précisait: « *Le clergé paroissial est souvent surchargé de travail, absorbé par le ministère ordinaire, par les exigences de l'administration, par les organismes catholiques. Il serait cependant préférable de réduire quelque peu certaines activités plus voyantes mais moins nécessaires, pour se donner plus intensément à la formation de la jeunesse.* »

C'est bien vers l'enfant que doivent converger toutes les influences destinées à promouvoir les vocations sacerdotales, religieuses et missionnaires. Toute la pastorale familiale doit continuer d'orienter la jeunesse vers les vertus traditionnelles de foi, de pureté de mœurs, de tempérance, de piété envers Dieu et de charité envers le prochain, en fonction d'un état positif de service, sur le plan paroissial, diocésain et mondial. C'est en somme le Corps Mystique à développer par la vigueur de chacun de ses membres.

La *Croisade Eucharistique* doit être l'objet d'un soin particulier. Ceux qui la dirigent auront à cœur de la rendre vivante et agissante. C'est à cette condition qu'elle donnera des fruits abondants. Outre les grâces reçues par l'enfant dans la prière et la communion, sa quadruple devise: « *Prie — Communie — Sacrifie-toi — Sois Apôtre* », entretiendra dans le cœur des jeunes, des qualités surnaturelles qui préparent directement au sacerdoce et à la vie religieuse.

Il faut encore s'occuper des enfants de chœur. C'est un travail éminemment sacerdotal. Il y va de la gloire de Dieu par la beauté des cérémonies liturgiques, de l'édification des paroissiens et de l'enrichissement spirituel des enfants eux-mêmes. Du goût de servir bien la messe, on passe facilement au goût de la dire. On lit dans un Directoire pour la Pastorale de la messe: « Il convient que les enfants de chœur ne soient pas seulement de gentils petits figurants bien habillés, exécutant des mouvements harmonieux; ils doivent avoir reçu une véritable formation liturgique qui leur donne le respect de l'autel, le sens du sacré, le goût du divin. Combien de vocations se sont éveillées chez des enfants de chœur bien formés ! »

LES COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES

Par leur ferveur et leur austérité de vie, les communautés incarneront, dans le milieu social, les vertus évangéliques que cherchent les jeunes dans leur idéal. Leurs prières ferventes, unies au témoignage de leurs vies exemplaires, constituent le moyen le plus efficace de travailler au recrutement des vocations.

Qu'on se garde bien de sousestimer les immenses services que les communautés religieuses rendent aux diocèses ! Le jour où elles n'auraient plus droit de recrutement, ce serait leur mort, sans doute, mais aussi celle des mêmes régions qui leur seraient hermétiquement fermées. Il est un fait surabondamment prouvé que les vocations sacerdotales viennent plus nombreuses des paroisses où existent des communautés religieuses. Et une population qui veut continuer de recevoir les bienfaits d'une communauté doit lui fournir des recrues nécessaires à sa propre survie. Que les recruteurs n'oublient pas toutefois que la pastorale des vocations s'intègre dans la pastorale diocésaine, sous la direction de l'Évêque !

Je tiens à rendre hommage à tous les recruteurs qui exercent leurs activités dans le diocèse de Nicolet. Ils observent scrupuleusement les prescriptions de Son Excellence Mgr notre Évêque. Plusieurs même se font un devoir de signaler au directeur de l'Office diocésain des vocations le nom des jeunes qui se destinent au sacerdoce. Tous sont d'accord pour apprécier l'entière collaboration des prêtres du diocèse. Cela ne veut pas dire qu'il ne surgit pas parfois certaines difficultés, mais toutes sont surmontées dans la compréhension réciproque et dans la charité.

LES ÉDUCATEURS

Les éducateurs, par leur respect du sacerdoce et de la vie religieuse, par leur inquiétude apostolique, par l'intérêt qu'ils manifestent aux grandes causes de l'Église, exercent une influence très souvent décisive sur l'âme de leurs élèves. C'est pour seconder ces efforts et travailler efficacement à créer cette mentalité qu'à la demande de quelques évêques et de nombreux éducateurs, furent réalisés, il y a déjà quelques années, les « Cahiers de Vocations » destinés aux élèves de l'enseignement primaire. Ces éditions, publiées périodiquement par le Centre Eucharistique (514 Est, rue Mont-Royal, Montréal 34) entendent donner aux éducateurs une matière toute faite sur les centres d'intérêt en question et des textes nombreux et diversifiés en vue d'une journée mensuelle de vocations. Les Oeuvres de vocations devraient utiliser ce moyen d'action.

Il faut également mentionner l'effort considérable fait dans notre province par une trentaine de Congrès Eucharistique de vocations, ayant pour thème: « I a famille, Jardin de vocations, Jardin protégé par Marie, Jardin fécondé par l'Hostie ». La préparation minutieuse de ces assises eucharistiques constitue une véritable croisade pour

les Vocations. Affiches, images, sentences murales, intentions de prières, récits missionnaires, exaltation de l'héroïsme des martyrs, et surtout dévotion définitive, personnelle et communautaire envers l'Hostie et la très sainte Vierge, autant de moyens irremplaçables pour développer la générosité native de l'enfant.

Nous avons essayé bien modestement de vous exposer comment doit fonctionner, dans un diocèse, une Oeuvre des Vocations, et de vous dire quels sont les moyens qu'on doit mettre en œuvre pour le plus grand bien des jeunes. Souhaitons que chacun, dans son domaine, soit épris surnaturellement du désir de bien orienter les jeunes et collaborer à l'œuvre du Saint-Esprit dans les âmes.

Au terme de ces considérations, c'est vers la douce Vierge, la Reine des Apôtres, la Mère des vocations, que doivent se tourner nos regards, nos prières et nos cœurs. Que sa toute-puissante intercession auprès de son Divin Fils, le Maître de la moisson, nous obtienne de nombreuses et saintes vocations sacerdotales, religieuses et missionnaires pour la plus grande gloire de Dieu, le plus grand bien de l'Église et la sanctification des âmes.

Nicolet.

Laurent Gaudet, ptre, Chan.

N.B. La causerie de M. l'abbé Alain Boucher, sur le prêtre et le recrutement sacerdotal paraîtra dans un numéro subséquent.

N.D.L.R.



TÉMOIGNAGE

Cher Frère Secrétaire,

« Le succès marqué du congrès pour les recruteurs de vocations sacerdotales, religieuses, missionnaires vous valent de chaleureuses félicitations. Il y a eu progrès considérable sur le congrès de 1955: assistance plus nombreuse, endroit plus intéressant et plus intime, représentation épiscopale plus riche, atmosphère plus favorable... Vraiment c'est un succès dont vous pouvez remercier le Seigneur et qui, j'en suis sûr, laissera des traces en même temps qu'il produira des fruits et donnera des résultats... »

(Lettre du R.P. A. MALO, en date du 20 août 1958)

L'EXAMEN DE CONSCIENCE DES « RECRUTEURS »

par F. Zéphirin, f.c.

Peut-être, ne convient-il pas dans une communication publique, d'exprimer des sentiments personnels. Je veux toutefois remercier les organisateurs de ce congrès de leur aimable invitation et du redoutable honneur accordé à un religieux-laïque de parler devant une si auguste assemblée.

Quand je pris connaissance du sujet que j'avais à traiter, — j'avais eu l'imprudence de l'accepter sans « voir », — je fus tenté de m'objecter, croyant qu'on m'avait joué un mauvais tour.

Examiner sa conscience, repenser son être et son agir, en quoi on a été de la grâce ou de la nature, de Jésus ou de Satan, c'est un exercice prévu à l'ordre du jour des communautés et nécessaires aux besoins de l'âme qui veut progresser, mais le faire publiquement, surtout oser faire celui des autres, je n'ai pu m'y résigner qu'en pensant que ce serait probablement la tendance générale de tout ce congrès: un fructueux examen de conscience sur le « problème d'Église » qu'est celui des vocations.

Tout de même, je n'ai pu m'empêcher de penser à la fable où, Jean de Lafontaine, fait entendre le lion convoquant la gent animale à un examen de conscience publique dans le but de conjurer « un mal qui répand la terreur. » Après cet examen et l'aveu, publique aussi, et tous les aménagements d'une morale trop confortable, l'histoire finit par un « Haro sur le beaudet ».

Les organisateurs de ce congrès n'auront pas voulu me mettre dans un pareil embarras, ou, ils auront compté beaucoup sur l'indulgence des participants. « Honni soit qui mal y pense ! »

— *Recruteur* doit être entendu ici non dans son sens le plus large de préposé, de chargé de l'œuvre des vocations, attribué parfois même aux maîtres de formation, mais dans le sens qui répond le mieux à l'invitation du Père Poage, résumant son livre « *For More Vocations* »: « Vous voulez des vocations, allez les chercher ». Le recruteur, en l'occurrence un religieux-frère, sera celui qui va chercher les appelés du Seigneur.

EXAMEN DE CONSCIENCE DU RECRUTEUR

Il ne sera pas question dans cet examen des obligations du religieux comme tel, avec tous les devoirs que lui imposent son état de

consacré et de membre de tel Institut. Vous ne vous attendez pas non plus à un examen sur toutes les vertus, « une quarantaine si l'on songe à toutes les vertus annexes, et à l'exception de la justice, chacune encore étant un sommet entre deux vices opposés, l'un par excès, comme la témérité, l'autre par défaut, comme la lâcheté.

Dans la lumière de Dieu, dans la lumière des enseignements pontificaux, nous ferons plutôt cet examen sur les vertus et les exigences de la fonction ou du mandat reçu. Fonction sociale, elle appelle en premier lieu la justice et, « par-dessus tout, la charité, lien de la perfection ».

Je n'aurai pas à étudier longuement les obligations qui découlent de ces deux vertus en ce qui regarde l'enfant, sa famille, l'Institut, les Supérieurs ecclésiastiques ou religieux, enfin la Sainte Église. Elles ressortent des documents que je me permettrai de citer.

Le Recruteur doit envisager sa fonction et se mettre à l'œuvre avec une bonne conscience, un saint enthousiasme. Son divin Modèle est le Christ, le recruteur des premiers disciples, les douze. Il a pris la route et est allé les chercher, puis les appeler. Les saints Fondateurs sont d'autres modèles; prêtres pour le plus grand nombre, ils furent les premiers recruteurs des Ordres, Sociétés ou Congrégations que l'Esprit de Dieu et les besoins des temps leur inspirèrent d'établir. Qu'on se rappelle saint Augustin, saint Dominique, saint François d'Assise, sainte Ursule, saint Ignace, saint Vincent de Paul, saint Jean-Baptiste de La Salle, saint Jean Bosco, sainte Thérèse et saint Paul de la Croix. Tous laissèrent en mourant une pléiade de disciples recrutés par leurs soins.

Comme le Christ, comme les fondateurs, comme tous les éveilleurs de vocations, le recruteur ira vers les âmes jeunes avec la conscience de faire une démarche apostolique, une démarche méritoire.

Conscient de ses responsabilités, fort de la bénédiction reçue de l'Évêque du diocèse où il entreprend de travailler, de celle du Curé qui lui ouvre les écoles dans les limites de la paroisse, de celle de l'Aumônier de collège, il voudra œuvrer dans une « perspective d'Église ». Il travaillera dans une perspective d'Église s'il a longuement médité le mystère de l'Église, s'il a cherché à augmenter, à perfectionner en soi « le sens de l'Église ». « Le sens de l'Église » dans le domaine particulier du recrutement des vocations. Son Excellence Mgr Lionel Audet, lors du congrès des propagandistes de la vocation sacerdotale et religieuse, des 12 et 13 avril 1955, a voulu l'insuffler et nous le rendre, je dirais, tangible : sens de l'unité, sens

de la *vérité*, sens de la *liberté* et sens du *désintéressement*. Que son Excellence nous permette à nouveau de lui en exprimer notre profonde gratitude. Il a élaboré la charte des recruteurs, document auquel ils devront toujours recourir pour éclairer leur action et diriger leurs activités.

J'aurais pu polycopier le texte de Son Excellence, insérer entre chaque paragraphe les traditionnelles questions: est-ce ainsi que je pense? en suis-je convaincu? est-ce ainsi que j'ai agi? d'autres encore... puis distribuer ces feuilles à chacun des participants de ce congrès. C'eut été à votre avantage, au mien surtout.

Les documents émanés du Saint-Siège en ces dernières années:

Encyclique sur le Sacerdoce, de Sa Sainteté Pie XI

Discours du Saint Père au premier congrès des Religieux à Rome

Constitution « *Sedes Sapientiae* », et ses statuts généraux

Motu Proprio annonçant la création de l'Oeuvre Pontificae des Vocations religieuses

Prière pour les vocations sacerdotales

Prière pour les vocations religieuses

tous ces textes apportent au recruteur la pensée de l'Église et lui permettent de « *sentire cum ecclesia* ».

Je devrais rappeler encore le discours du R.P. Gutierrez, de la Sacrée Congrégation des Religieux, aux Supérieurs majeurs des Ordres et Congrégations de religieux, le 29 octobre 1957, sur la condition juridique des Frères laïques enseignants.

Les rapports des congrès du recrutement sacerdotal et du recrutement religieux, congrès de plus en plus nombreux de par le monde, la riche documentation de la revue « Vocations sacerdotales et religieuses », du centre de documentation sacerdotale de Paris, autant de lumières qui éclaireront et dirigeront le travail du recruteur.

Je m'en voudrais de ne pas signaler les lettres de Nos Seigneurs les Évêques, créant l'Oeuvre ou l'Office diocésain des vocations. Le problème des vocations, au moins dans les deux dernières en date, celle de Son Excellence Mgr Martin, de Nicolet, et celle de Son Excellence Mgr Cabana de Sherbrooke, est traité, dans son ensemble, et dans des « perspectives d'Église ». Disons-leur notre gratitude, nous, recruteurs, pour ces documents et pour la création de cet office diocésain, lumière et direction de notre travail dans « le sens de l'Église ». Enfin, qu'il me soit permis de signaler encore, extrait des

documents cités plus haut, l'effort de revalorisation des petits séminaires, des écoles apostoliques et des juvénats.

On ne demande pas au recruteur religieux-laïque d'être un docteur en théologie, en psychologie, en pédagogie et en psychiatrie. Toutes ces disciplines, cependant, il s'efforcera de les posséder dans une large mesure, afin d'être un meilleur instrument dans la recherche des ouvriers du Règne.

Il doit connaître les contre-indications à l'orientation vers le clergé ou la vie religieuse. Aucune témérité dans l'emploi des moyens, rien qui puisse violenter l'âme des jeunes. Pas de timidité non plus, qui l'empêcherait de présenter à un jeune ou à un groupe de jeunes les états de vie consacrée, sacerdoce et vie religieuse. La justice et la charité ne lui demandent pas moins. Qu'il relise l'encourageante exhortation de Son Excellence Mgr Martin dans le document « Vocations et recrutement des vocations » : Il faut dire de la vocation sacerdotale et de la vocation religieuse ce que saint Paul disait de la vocation à la foi et au salut : « Comment croire en celui dont on n'a pas entendu parler ? Comment en entendra-t-on parler, s'il n'y a personne pour prêcher ? Il faut bien éclairer les âmes, sans effleurer leur liberté.

Malheureusement dans nos collèges et séminaires se répand assez souvent une manière de voir qui ferme complètement la bouche des prédicateurs, sous prétexte que les jeunes qui leur sont confiés sont fils de bourgeois et qu'il n'y a rien à faire avec eux, comme si Dieu réservait uniquement la vocation ou qu'il en semait les germes uniquement dans telle ou telle classe sociale, ou encore sous prétexte qu'il ne faut pas enlever aux jeunes la liberté de choisir eux-mêmes en toute spontanéité. Cette manière de voir s'apparente singulièrement à une démission dans l'ordre surnaturel et à un manque de confiance dans la collaboration nécessaire que doit fournir l'homme de Dieu à l'action de la grâce dans les âmes. »

Et son Excellence continue comme pour nous exhorter à une sainte hardiesse : « A ceux qui pensent qu'il n'y a pas de vocation dans l'âme des jeunes de douze ans, il faut répondre que Dieu sème à pleines mains des « germes de vocation divine » dans leur âme. A ceux qui voudraient ne parler de vocation qu'à l'âge où elle est définitivement cristallisée dans l'âme du candidat, il faut répondre que la vocation est une longue maturation qui va du désir fragile de l'enfant jusqu'au vouloir ferme et définitif de l'adulte. A ceux qui refusent de parler du sacerdoce ou de la vie religieuse aux enfants, qui d'eux-mêmes n'y pensent pas, parce qu'il y aurait risque de

« forcer des vocations », il faut répondre que souvent les jeunes n'y pensent pas parce qu'on ne leur en a jamais parlé ou bien qu'ils ne sentaient pas que la vocation fut possible pour eux. A ceux qui recherchent tous les signes de vocation en plénitude dans l'âme des jeunes gens avant de leur en parler, il faut dire que la vocation est une longue pédagogie surnaturelle qui prépare les âmes jusqu'au jour où elles seront aptes à recevoir la sanction de leurs pieux désirs par l'appel de l'Évêque ou des Supérieurs religieux. A ceux qui attendent un « appel de Dieu » pour se décider, il faut faire comprendre que leur désir ferme du sacerdoce ou de la vie religieuse, uni au jugement de l'Église, constitue précisément, dans toute sa complétude, l'appel divin. A ceux enfin qui ont peur que le travail commun de culture des vocations, par l'office diocésain des vocations, puisse exercer des pressions indues sur les vocations, il faut rappeler la nécessité de fournir à Dieu qui préside à l'éclosion et au progrès des vocations, la collaboration surnaturelle et désintéressée des membres du Corps Mystique. »

Fonction sociale, comportant des obligations presque redoutables, telle apparaît au recruteur la charge qui lui est confiée. Tout examen de conscience doit porter l'âme à s'appuyer davantage sur Dieu et à vouloir mieux travailler, soutenu par sa grâce.

Que le recruteur trouve encouragement dans son apostolat et dans les résultats qu'il en espère dans les paroles que le R.P. Loret, C.S.S.R., adressait à l'assemblée des Supérieurs Généraux de Rome, le 25 octobre 1955: « L'homme sème, arrose, Dieu seul peut assurer la moisson. Nous le savons aussi: souvent, autre est celui qui sème, autre celui qui moissonne. Toutefois, Dieu, qui n'a pas besoin du travail de l'homme daigne le demander, l'attendre même, et cette loi vaut pour le travail des vocations comme pour tout autre effort en faveur du royaume des cieux. Nous le savons encore, Dieu se plaît à bénir l'effort du travailleur consciencieux. En fait, l'expérience le montre. L'effort en faveur des vocations, qui s'exerce dans la ligne voulue, comme un véritable apostolat, désintéressé, surnaturel, méthodique, constant, respectueux des lois surnaturelles et naturelles, respectueux aussi de la liberté des âmes, a toujours donné un excellent résultat. Pourquoi, cette fois, ne donnerait-il pas pareil résultat, alors qu'il est très particulièrement voulu par l'Église et appuyé par l'Église? Il faut que celui qui sème, sème en toute confiance, même si, parfois, il lui arrive de semer dans les larmes. Le psalmiste l'y encourage: « Ceux qui sèment dans les larmes, moissonnent en chantant !... »

Le rôle des Conseillers en Orientation professionnelle dans le choix de vocations

par Adrien Laurendeau

C'est un plaisir et un honneur pour moi de me retrouver au milieu de mes premiers maîtres; car si je suis ici ce soir, je le dois pour une bonne part à mes parents mais j'en suis aussi redevable aux frères enseignants et aux membres du clergé de ma paroisse, qui ont su me transmettre un idéal élevé en plus de l'instruction et de l'éducation.

Depuis sa fondation, notre association s'est faite la propagandiste de l'orientation par des réunions publiques et par des congrès annuels auxquels le grand public a souvent pu assister. En vue de perfectionner nos membres, un cercle d'études fut formé, et il rend encore de grands services après plus de 10 ans d'existence. Depuis 7 ans, nous publions 5 fois l'an le « Bulletin d'Orientation professionnelle » qui sert de lien entre les membres.

Pour bien situer le travail du conseiller d'orientation, permettez-moi de citer quelques passages d'une conférence prononcée par notre président, monsieur Joseph Savard, aux Journées d'Études des Services consacrés à l'Enfance, sous les auspices de Caritas-Canada, les 26 et 27 novembre 1957.

Les conseillers de vocations, qu'ils soient prêtres ou frères ne devraient pas, en toute honnêteté, se présenter sous le nom de conseiller d'orientation. Un recruteur devrait se présenter en tant que tel, et ne pas tromper l'enfant et indisposer ses parents qui, avec raison, pourraient en être offusqués; car le conseiller d'orientation, de par ses fonctions, se doit d'être objectif, de présenter les faits tels qu'ils sont et, pour aucune considération, tenter d'influencer l'enfant qu'il oriente, au moins du point de vue vocation; laissons un problème aussi délicat au ministre du Seigneur, qui a reçu grâce d'état.

Permettez-moi de vous avouer que tous les procédés de recrutement employés habituellement n'auront que très-peu d'effets sur l'accroissement du nombre de vocations si, dans le milieu familial, l'enfant n'a pas reçu les exemples pouvant l'attirer à mieux servir son Créateur. Il faudrait accroître dans l'esprit des parents l'estime qu'ils ont déjà pour le clergé et les religieux en général, car la famille est réellement semeuse de vocations religieuses quand elle est convaincue de leur excellence.

La prière, si on l'ajoute à tous les moyens humains, ne pourra faire autrement que de faire descendre sur les enfants toutes les grâces qu'exigent la fidélité à l'appel du Maître.

VOCATION, ÉDUCATION, ORIENTATION

Que faut-il entendre par vocation ?

Le mot « vocation », comme on le sait sans doute, vient du mot latin « vocatio », de « vocare » qui signifie « appeler ». Larousse nous dit que la vocation est un « acte par lequel la Providence prédestine toute créature raisonnable à un rôle déterminé ». Il faut donc entendre par « vocation » l'appel que nous recevons tous et chacun de la Divine Providence pour un état de vie, pour une carrière. La vocation première de tout chrétien, c'est l'appel à la perfection en vue du bonheur éternel. Notre-Seigneur a dit : « Soyez parfaits comme mon Père céleste est parfait ». C'est donc dire qu'il n'y a pas de limite au degré de perfection à atteindre et que l'obligation de devenir le plus parfait possible, tout en tenant compte de la nature humaine, demeure.

En quoi consiste l'éducation ?

Dans sa lumineuse encyclique « *Divini Illius Magistri* », Sa Sainteté Pie XI déclare que « l'éducation consiste essentiellement dans la formation de l'homme ». Dans le même ordre d'idées, saint Thomas nous dit que l'éducation consiste dans « l'acheminement (de l'enfant) jusqu'à l'état d'homme parfait, c'est-à-dire l'état d'homme vertueux ».

Et qu'est-ce que l'orientation ?

L'orientation consiste dans le choix d'un état de vie, d'une carrière et des moyens de s'y préparer, d'y entrer et d'y progresser. Comme on peut le constater, la vocation, l'éducation et l'orientation sont des entités distinctes qui sont toutefois très intimement liées. D'un côté, nous avons l'appel, c'est à dire la vocation; d'un autre côté, nous avons la réponse qui, pour une part, réside dans l'éducation et pour une autre part, dans l'orientation. L'orientation est en quelque sorte le complément indispensable de l'éducation; c'est même plus qu'un complément, puisque c'est elle qui va nous dire quel est le genre d'éducation qui nous conviendra le mieux anfi d'atteindre notre degré de perfection, celui qui nous est déterminé par la Providence.

ÉDUCATION ET ORIENTATION SONT DES PROCESSUS

L'éducation est l'acheminement de l'enfant vers l'état d'homme parfait. Acheminement, cela signifie qu'elle se fait graduellement, par étapes. L'orientation est également un acheminement; elle se fait par étapes. On ne peut, en effet, décider du choix d'un état de vie, d'une carrière, du jour au lendemain et encore moins s'y préparer du jour au lendemain.

LES RESPONSABLES DE L'ÉDUCATION ET DE L'ORIENTATION

L'enseignement de l'Église est très clair en ce qui concerne l'éducation. Pie XI nous le rappelait dans son encyclique: l'éducation relève de ceux qui donnent la vie, c'est à dire des parents, pour ce qui est de la vie humaine, et de l'Église, pour ce qui est de la vie de la grâce. L'État n'a qu'un rôle supplétif toujours en vue de la réalisation du bien commun. Pour sa part, l'éducateur est le délégué des parents, de l'Église et de l'État. Il en est de même pour l'orientation. De même que les parents ont le devoir d'éduquer ou de faire éduquer leurs enfants, ils ont le devoir de les orienter et, s'ils s'en sentent incapables, de les faire orienter.

L'Église a aussi son rôle à jouer dans l'orientation comme dans l'éducation; il est particulièrement indispensable, lorsqu'il s'agit du choix d'un état de vie et notamment lorsqu'il s'agit de vie religieuse ou sacerdotale.

Comme collaborateurs de l'Église et des parents, les conseillers d'orientation sont conscients de l'importance de leur rôle et ont prouvé qu'ils désiraient voir s'accroître le nombre des vocations religieuses et sacerdotales. En voici quelques exemples.

Ce sont des conseillers d'orientation qui ont tracé les programmes de renseignements sur les écoles et les professions actuellement en usage en 7^e et au cours secondaire. Les personnes qui ont pris connaissance de ces programmes et des cahiers publiés en accord avec ceux-ci se sont rendu compte de l'importance qu'on a attachée à l'étude du choix d'un état de vie.

Dans l'un de ces cahiers, dont les auteurs sont Messieurs Savard et Gadoury, près du tiers des leçons est consacré à ce problème, en voici les titres:

Les états de vie — La vie sacerdotale — Le prêtre-religieux — Le religieux non-prêtre — La vie laïque.

Le conseiller d'orientation n'a pas l'unique tâche de renseigner les élèves en général; il en rencontre aussi en cas particuliers, et je puis vous assurer que nous nous faisons un devoir d'amener l'enfant à réfléchir sérieusement sur les divers états de vie, et à prendre sa décision après avoir consulté son directeur de conscience, qui seul est en mesure de déceler les signes évidents de l'appel et d'éclairer adéquatement son dirigé dans ce domaine. En cela, le conseiller d'orientation reconnaît que tout ce qui regarde la conscience morale relève du prêtre. Sur cette question, il s'accorde pleinement avec les directives données par Sa Sainteté Pie XII à une audience qu'il

accordait, le 10 avril 1958, aux participants du 13e congrès de l'Association internationale de Psychologie appliquée, sur l'abus des techniques de projection appliquées sans le consentement de l'individu.

Toutes les techniques que nous utilisons sont du domaine du conscient, et l'enfant a entière liberté dans la collaboration qu'il apporte à son orientation, toujours faite avec la permission des parents et le respect de leurs droits, à l'égard d'un enfant mineur.

Le conseiller d'orientation est un chrétien convaincu qui se rend compte des maux que peut entraîner la pénurie de prêtres et de religieux. Déjà, dans son travail, il s'est aperçu d'une baisse du sens moral, due à l'absence de prêtres et de religieux. Par contre, j'ai constaté de visu tout le bien qu'ont pu faire les aumôniers des écoles secondaires de Montréal auprès des adolescents. Comme ils avaient besoin du prêtre ! Comme ils souhaitaient cet ami, ce confident, qu'on semblait toujours ne pouvoir leur accorder. Il y a aujourd'hui à Montréal des milliers de jeunes gens qui ne fréquenteraient plus l'église et les sacrements, s'ils n'avaient pas rencontré, au moment opportun, l'aumônier de l'école qui demeure encore leur directeur de conscience après plusieurs années.

Et combien de jeunes gens qui, à cause de contacts quotidiens avec leur professeur, un frère enseignant, ont appris toute la beauté et la signification de la pratique des vœux de pauvreté, de chasteté et d'obéissance, alors qu'ils vivent dans un monde matérialiste, impudique et indiscipliné. Ceux qui malheureusement n'ont jamais reçu l'enseignement donné par les religieux ne connaîtront jamais ce que signifie la pratique de ces vœux, donnée en exemple par celui qui en a fait profession.

C'est pourquoi, en chrétiens que nous sommes, nous désirons collaborer ardemment à l'éclosion d'un nombre toujours grandissant de vocations religieuses, nous sommes prêts à faire notre part, car nous tenons à être parmi les ouvriers qui moissonnent des âmes pour les ramener au Créateur.

Le conseiller peut collaborer et il apportera son concours chaque fois que l'on fera appel à ses services. Il continuera de renseigner objectivement les élèves sur les états de vie; il est prêt même à partager des renseignements qu'il possède sur un enfant, en présumant le consentement des parents, et en reconnaissant que ça peut être à l'avantage d'une vocation en puissance. C'est un problème d'éthique professionnelle dont la solution réside surtout dans l'usage que fera le récipiendaire du secret confié.

CLÔTURE DU CONGRÈS

ALLOCUTIONS

Son Ex. Mgr L. Audet, représentant *Son Ex. Mgr M. Roy*, archevêque de Québec. Le Vice-Président du Congrès remercie d'abord et félicite le R.F. Cyrille, é.c., secrétaire général des Frères enseignants, pour la part prépondérante qu'il a prise à l'organisation de ce congrès, et pour le doigté qu'il a su mettre dans tous les détails. Il offre encore ses remerciements à tous ceux qui ont assisté à ce congrès, et il les qualifie d'état-major des œuvres de vocations.

Son Excellence développe ensuite cette idée majeure: Chacun doit cultiver en lui-même l'humilité, vertu nécessaire: a) pour assurer la collaboration dans la charité; b) pour accepter la place normale de chacun dans l'Église; c) pour faire confiance à ceux qui nous entourent; d) pour reconnaître les limites de notre compétence et de notre pouvoir d'action, surtout dans la direction des âmes; e) pour ne pas dépasser son mandat et respecter la liberté des consciences; f) pour se faire élève, au besoin, et en apprendre de personnes qui sont souvent dans un état plus humble que le sien. Foi et humilité, vertus qui rendent tant de service.

Son Excellence recommande aux recruteurs la fidélité aux directives données: partage des territoires, visite aux curés, aucune admission d'élèves qui n'ont pas terminé la 7^e année. Il se déclare toujours prêt à recevoir la visite des Frères et à se pencher sur les problèmes qui les intéressent, car il prend au sérieux le titre « d'évêque des Frères », qu'on a bien voulu lui donner.

Son Ex. Mgr M. Paré, président du congrès, tira les conclusions. Il se dit très heureux de travailler très près des Frères et avec eux, et il demande à tous de se tenir toujours en contact avec l'Esprit Saint. Il faut croire au travail de l'Esprit Saint dans les âmes, à son action, et aussi à son heure, car Dieu a ses heures d'appel. Ce qui importe, c'est de collaborer avec l'Esprit Saint. Surveillons partout notre comportement surnaturel; pratiquons le détachement; cherchons à voir le bon Dieu, et nous serons émerveillés.

Quant à la direction spirituelle, si prônée au cours du congrès, servons-nous des instruments dont nous disposons, même s'ils sont imparfaits; la pratique et la grâce divine les perfectionneront.

Ce qui importe, c'est de ne jamais lâcher et de croire à la beauté extraordinaire des âmes; cela mène loin. Il faut accepter le plan divin, nous sanctifier par les moyens que Dieu a choisis pour nous,

être de vrais consacrés, et approfondir notre amour jusqu'au don total. On dit qu'il faut être de son temps, s'adapter; la véritable adaptation, c'est d'être à Dieu sans partage, quand on a choisi l'état de consacré.

Le congrès se termina par la bénédiction de NN. SS. les Évêques et le chant du « Magnificat. » Une photo souvenir fut prise avant la dernière réunion.

VOEUX

- 1 — Que des remerciements soient adressés à tous ceux qui ont approuvé et favorisé le présent Congrès: l'Épiscopat du Québec, en particulier LL. EE. NN. SS. Marius Paré, président actif et Lionel Audet, conseiller; b) la Conférence Religieuse Canadienne; c) la Fédération des Frères Enseignants; d) les doctes conférenciers; e) les Frères des Écoles chrétiennes de la Faculté de Commerce qui nous ont reçus dans leur magnifique pavillon universitaire; f) et les FF. du Sacré-Cœur de Québec pour leur aide à l'organisation.
- 2 — Que NN. SS. les Évêques du Québec soient remerciés de leur appui dans le travail du recrutement des communautés et des généreuses autorisations qu'ils accordent aux préposés aux œuvres de vocations chez les Frères.
- 3 — Que le R.P. Adrien Malo, o.f.m., soit remercié et félicité de bien vouloir mettre à la disposition des Congressistes « *la Vie des Communautés Religieuses* » pour un rapport aussi complet que possible de cette session; qu'il en soit de même des conférenciers qui voudront bien lui remettre leur texte.
- 4 — Que les prêtres et les religieux obéissant aux sages directives de S.S. Pie XII accentuent partout et toujours le souci de découvrir, de développer et de faire éclore les germes de vocation sacerdotale, religieuse, missionnaire y comprise celle des membres des Instituts séculiers.
- 5 — Que conformément aux sages et fortes paroles de S.S. Pie XII dans sa lettre à S.Em. le cardinal Valerio Valeri, tous reconnaissent, favorisent, encouragent et cultivent selon les cas et

leurs moyens les vocations religieuses hors sacerdoce et surtout les vocations de Frère éducateur.

- 6 — Que tous ceux qui s'occupent de promouvoir ou de recruter des vocations reçoivent une préparation adéquate, qu'ils s'en tiennent fidèlement aux enseignements et aux directives du Saint-Siège et de l'Épiscopat et se gardent d'utiliser des arguments inexacts ou même discutables.
- 7 — Que soit de nouveau étudiée la possibilité de créer un centre de documentation sur la vocation sacerdotale et religieuse, et que, dans ce but, un comité soit immédiatement créé.(1)
- 8 — Que chaque Oeuvre diocésaine des Vocations sacerdotales et que chaque Congrégation religieuse voient à pourvoir de la littérature requise les bureaux des Conseillers d'Orientation, et que Recruteurs et Conseillers d'Orientation travaillent dans la plus franche collaboration.
- 9 — Que dans les circonstances jugées favorables, les Frères soient invités à exposer les problèmes qui les concernent devant des auditoires de prêtres, des directeurs spirituels, des finissants en théologie, etc., afin qu'une plus large compréhension favorise l'union entre les prêtres et leurs collaborateurs, les religieux laïques.
- 10 — Que, pour la culture et la sauvegarde des vocations, la direction spirituelle soit assurée et recherchée à toutes les étapes de la formation des jeunes, dans les écoles d'abord, et surtout dans les maisons de formation.

1. *Membres du Comité:*

Mgr Roger MARIEN, Directeur de l'Oeuvre des Vocations, Montréal, président.
R.P. Adrien MALO, o.f.m., Directeur de la « Vie des Communautés religieuses ».
R.P. Sylvio DUCHARME, o.m.i., provincial, Montréal.
M. l'abbé C. DEMERS, directeur du Petit Séminaire d'Ottawa.
M. l'abbé Benoît POIRIER, directeur-adjoint de l'Oeuvre des Vocations, Québec.
R.F. GEORGES, s.c., provincial à Rimouski.
R.F. Marie-Philibert, Conseiller en Orientation des FF. des EE. CC., Québec.
R.F. M.-Cyrille, é.c., Secrétaire de la Fédération des FF. enseignants, secrétaire.

VŒUX DU CONGRÈS

- 11 — Que les préposés aux Oeuvres de Vocations soient attentifs à transmettre à qui de droit les noms et adresses des jeunes gens qui manifestent un désir sérieux d'entrer dans un Institut Séculier ou de participer aux œuvres missionnaires en pays lointains.
- 12 — Qu'un semblable congrès soit tenu à tous les trois ans environ, que le choix des dates favorise une plus large participation des intéressés, et qu'à l'occasion de ce congrès soit organisée une exposition d'ouvrages concernant les vocations sacerdotales, religieuses, missionnaires et d'Instituts séculiers.
- 13 — Que des congrès diocésains de vocations, aux formules variables, aient lieu quand NN. SS. les Évêques les jugeront opportuns.



CABLOGRAMME AU SAINT-PÈRE

Trois cents prêtres et frères préposés œuvres de vocations —
réunis congrès —
présidence Excellence Mgr Paré —
offrent Saint-Père hommages respect attachement —
implorent bénédiction apostolique.

Frère Cyrille
Faculté de Commerce
Cité universitaire de Québec

A Sa Sainteté Pie XII Cité du Vatican, Italie

Réponse

Cité du Vatican 16 14.00

Monseigneur Roy Archevêque — Québec.

Saint-Père sensible filial hommage congrès œuvres vocations —
recommande à Dieu cause si importante pour diocèses canadiens et services missions
catholiques — envoie tous membres congrès paternelle bénédiction apostolique
implorée.

Grano substitut

(Reçu à Québec, le 16 août à 4 p.m. 38)

à s'unir à la prière que le prêtre va adresser à Dieu au nom de tous. Le célébrant après un silence, lit ou chante le texte liturgique de l'oraison. Le peuple rassemblé répond: Amen. Le commentateur invite les fidèles à s'unir à la grande prière de la préface et à la prière dominicale.

Dans l'assemblée des chrétiens, Dieu parle par son Église dans les lectures de l'Épître et de l'Évangile, comme dans l'homélie qui s'inspirera de la lecture du texte sacré pour introduire les fidèles à une connaissance plus vivante du Christ, de son message, de son œuvre et de ses exigences actuelles. D'après le directoire, le lecteur chargé de lire la Sainte Écriture, sera un clerc ou, à son défaut, un laïc, un adulte de préférence, à l'élocution claire, préalablement formé à cette mission. A la messe lue ou à la messe chantée, le lecteur proclame l'épître en langue vivante, tourné vers l'assemblée, tandis que le célébrant la lit à l'autel en latin et à voix basse. A défaut de lecteur, le célébrant peut lire l'épître en langue vivante, après en avoir fait la lecture en latin.

Pour l'Évangile, il est préférable que ce soit le célébrant qui en fasse la proclamation en langue vivante, après la récitation en latin.

Conformément à la récente encyclique sur la musique sacrée le directoire recommande le chant religieux populaire dans la liturgie de la messe lue, aux moments prévus de la messe, c'est-à-dire un chant d'entrée, un chant d'offrande, un chant de communion et un chant final. Ces chants seront artistiques et simples, de préférence de forme responsoriale c'est-à-dire que le peuple reprend un refrain après chaque verset ou strophe chantés par une chorale ou un soliste. On peut aussi chanter un bref chant grégorien ou en langue vivante pour les parties brèves de l'ordinaire de la messe, à condition que soit toujours sauvegardé le contact avec le célébrant, pour les prières sacerdotales.

Quand l'assemblée s'est unie au dialogue de la préface et au chant ou à la récitation du Sanctus-Benedictus, elle s'unit dans le silence et le recueillement à la grande prière du canon et à l'acte salvifique de la consécration. Le commentateur peut relever très discrètement l'une ou l'autre prière du canon. Le commentateur invite l'assemblée à prononcer l'Amen final de la doxologie du canon. L'assemblée s'unit au célébrant dans la prière dominicale comme préparation collective à la communion. Le directoire prescrit, conformément à l'encyclique *Mediator Dei*, que les fidèles communieront au moment prévu, après la communion du prêtre, pour qu'ils participent pleinement au sacrifice qu'ils ont offert. Le célébrant, aidé par d'autres prêtres, distribuera lui-même la communion, permettant à toute l'assemblée de communier sans précipitation et de faire l'action de grâces.

Le directoire demande que la quête soit vraiment une participation à l'offrande liturgique. Elle sera donc accomplie de façon rapide et discrète, en liaison avec l'offertoire. Le directoire demande que les messes solennelles et chantées soient également bien préparées et participées par l'assemblée grâce au chant grégorien, grâce aux lectures en langue vivante, faites après le chant latin, grâce au commentaire donné aux moments stipulés, grâce surtout à la communion au même Sacrifice, après la communion du célébrant.

Le directoire recommande cette participation active des fidèles aux messes des funérailles et aux messes de mariage, comme aussi bien aux messes tardives.

Le directoire, reprenant le discours de SS. Pie XII au congrès de pastorale liturgique d'Assise, souligne la collaboration qui doit régner entre les pasteurs et le troupeau comme entre les membres du seul et unique corps du Christ.

Son Ém. le cardinal van Roey a exprimé le vœu que la mise en œuvre du directoire devienne la source d'un véritable renouveau de l'esprit chrétien.